

VERSION FINALE CONGRÈS 29/30 OCTOBRE 2022

Congress Center Bâle, Messeplatz 21

Entrée Riehenring, Salle San Francisco

Début samedi : 10h30 (Ouverture des portes : 9h45)

Début dimanche : 09h00 (Ouverture des portes : 8h15)



TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour définitif	3
Règlement du Congrès	6
Point 2 de l'ordre du jour : Points relatifs au déroulement du Congrès	9
Élection de la Commission de vérification des mandats	9
Élection de la présidente ou du président du bureau de vote	9
Point 4 de l'ordre du jour : Procès-verbal du Congrès numérique du 5 février 2022	10
Point 6 de l'ordre du jour : Accent 1 : renforcer le pouvoir d'achat et réduire l'inégalité	11
R-1 du Valais romand : Pour une campagne aux élections fédérales qui défende réellement les intérêts des 99%	11
Point 7 de l'ordre du jour : Accent 2 : avancer enfin en matière d'égalité	13
R-2 Martine Docourt et d'autres : Nous sommes en colère, en route pour la grève féministe 2023 !	13
A-1 Lirija Sejdi et d'autres personnes : soutien à l'appel à la grève féministe 2023	14
R-3 Lirija Sejdi et autres : Pour un changement radical de la politique de l'égalité : mettons des jambes à l'escargot !	15
Point 9 de l'ordre du jour : Accent 3 : garantir l'approvisionnement énergétique, combattre la crise climatique	18
R-4 Mirjam Hostetmann et autres : Lutter contre la crise climatique de manière cohérente et socialement équitable	18
A-2 de la section PS gränichen, Rheinfelden, Zürich 6, Wallisellen, Rothenburg, Aarau, Möhlin, Bubendorf : Plan en 10 points pour une politique climatique et énergétique du PS efficace et socialement équitable (version mise à jour)	21
A-3 du PS Möhlin: Proposition complémentaire au plan en 10 points (version mise à jour)	26
Point 11 de l'ordre du jour : Vers une Europe sociale et démocratique	27
Discussion et adoption du papier de position « Vers une Europe sociale et démocratique »	27
Point 16 de l'ordre du jour : Approbation du rapport d'activité 2020-2021	28
Point 17 de l'ordre du jour : Affaires statutaires et élections	29
Élection de la Présidence	29
Élection de deux membres librement élu-es du Conseil de parti	30
Candidature de Lirim Begzati	31
Candidature de Ganapathipillai Suthakaran – Sutha	33
Candidature de Marc Grosspietsch	34
Candidature de Marco Huber	36
Lettre de motivation	36
Candidature de Robin Jolissaint	38
Candidature de Leo Keller	40
Candidature d'Onaï Reymond	42
Adoption des comptes annuels 2021	45
Initiative d'allègement des primes : Crédit supplémentaire pour le budget 2022	64
Élections 2023 au Conseil national et au Conseil des états : Crédit supplémentaire pour le budget 2022	66
Point 22 de l'ordre de jour : Propositions et résolutions	68
R-5 de la Présidence : Les travailleur-euses de la construction se battent pour leur convention nationale (CN) et contre la poursuite de la dérégulation du temps de travail	68
R-6-a Michel Zimmermann et autres : CFF, La Poste, Swisscom : services publics ou sociétés par actions ?	70
R-6-b Contre-proposition de la Présidence : Pour un service public fort ouvert à toutes et tous !	73
R-7 Martine Docourt et d'autres : La Suisse ne doit pas tolérer la moindre violation des droits des femmes – solidarité avec les courageux-ses combattant-es d'Iran !	75
A-4 Cecilia Bernasconi und andere: suspendre le rapatriement des femmes iraniennes et de leurs familles	76
R-8 Aresu Rabbani : Des droits égaux et des perspectives viables pour tous les réfugié-es de guerre	77
R-9-a Mehdi Mesbah : Dénouons le système d'apartheid d'Israël à l'encontre de la Palestine !	80
R-9-b : Contre-proposition de la Présidence : Pour le soutien aux forces de la société civile qui défendent les droits humains, une bonne gouvernance honnête et une paix juste et durable au Proche-Orient	83
A-5 de la section Muri-Gümligen : Proposition générale sur le changement de nom du parti	86
A-6 Kilian Teubner et d'autres : uniformisation du nom du parti du PS Suisse dans le sens des deux plus grands groupes linguistiques latins	88
A-7 Renato Werndli : Exemplarité en matière de restauration lors des Congrès du parti	89

ORDRE DU JOUR DÉFINITIF

SAMEDI 29 OCTOBRE 2022 (OUVERTURE DES PORTES : 09H45)

- 10h30**
1. **Ouverture et salutations**
 - Salutations de Beat Jans, président du conseil d'État du canton de Bâle-Ville
 - Salutations de Jessica Brandenburger et Lisa Mathys, co-présidentes du PS de Bâle-Ville
 2. **Points relatifs au déroulement du Congrès**
 3. **Salutations par Mattea Meyer et Cédric Wermuth**
Co-présidence du PS Suisse
 4. **Procès-verbal du Congrès numérique du 5 février 2022**
 5. **Discours du conseiller fédéral Alain Berset**
 6. **Accent 1 : renforcer le pouvoir d'achat et réduire l'inégalité**
 - Présentation et discussion
 - Informations sur l'initiative d'allègement des primes
 - R-1 du Valais romand : Pour une campagne aux élections fédérales qui défende réellement les intérêts des 99 %
 7. **Accent 2 : avancer enfin en matière d'égalité**
 - Présentation et discussion
 - Informations sur l'initiative sur les crèches
 - R-2 Martine Docourt et autres : Nous sommes en colère. En route pour la grève féministe 2023 !
 - A-1 Lirija Sejdi et d'autres : Soutien à l'appel à la grève féministe 2023
 - R-3 Lirija Sejdi et autres : Pour un changement radical de la politique de l'égalité : mettons des jambes à l'escargot !
 8. **Discours de la conseillère fédérale Simonetta Sommaruga**
 9. **Accent 3 : garantir l'approvisionnement énergétique, combattre la crise climatique**
 - Présentation et discussion
 - Informations sur l'initiative sur un fonds pour le climat et sur l'initiative sur la place
 - R-4 Mirjam Hostetmann et autres : Lutter contre la crise climatique de manière cohérente et solidaire
 - A-2 de la section PS Gränichen, Rheinfelden, Zürich 6, Wallisellen, Rothenburg, Aarau, Möhlin, Bubendorf : Plan en 10 points pour une politique climatique et énergétique du PS efficace et socialement équitable
 - A-3 du PS Möhlin : Proposition complémentaire au plan en 10 points
 10. **Actualités politiques**

11. **Vers une Europe sociale et démocratique**
 - Introduction
 - Message salutation de Pamela Rendi-Wagner, présidente du PS autrichien et de son Groupe au Conseil national
 - Début de la discussion sur le papier de position
12. **Lancement de la campagne électorale 2023**
 - Discours de Mattea Meyer et de Cédric Wermuth
 - Thèmes, lancement et campagne
- 17h00 13. **Communications diverses et clôture du 1^{er} jour du Congrès**
- 18h00 **Apéro et fête du Congrès dans la Markthalle à Bâle**

DIMANCHE 30 OCTOBRE 2022 (OUVERTURE DES PORTES : 08H15)

- 09h00 14. **Poursuite de l'ordre du jour de la veille**
15. **Ouverture et salutations**
 - Salutations de Kathrin Schweizer, conseillère d'État socialiste de Bâle-Campagne
 - Salutations de Thomas Noack, candidat socialiste au conseil d'État de Bâle-Campagne
16. **Approbation du rapport d'activité 2020 - 2021**
17. **Affaires statutaires et élections**
 - Élection de la Présidence
 - Élection de deux membres librement élu-es du Conseil de parti
 - Adoption des comptes annuels 2021
 - Initiative d'allègement des primes :
Crédit supplémentaire pour le budget 2022
 - Élections 2023 au Conseil national et au Conseil des états :
Crédit supplémentaire pour le budget 2022
18. **Recommandations de vote pour les votations fédérales**
19. **Soutien aux initiatives et aux référendums**
20. **Information sur l'initiative pour l'avenir de la JS Suisse**
21. **Vers une Europe sociale et démocratique**
 - Poursuite de la discussion et vote sur le papier de position

22. Propositions et résolutions

- R-5 de la Présidence : Les travailleur-euses de la construction se battent pour leur convention nationale (CN) et contre la poursuite de la dérégulation du temps de travail
- R-6-a Michel Zimmermann et d'autres : CFF, La Poste, Swisscom : Services publics ou sociétés par actions ?
R-6-b Contre-proposition de la Présidence : Pour un service public fort ouvert à toutes et tous !
- R-7 Martine Docourt et d'autres : La Suisse ne doit pas tolérer la moindre violation des droits des femmes – solidarité avec les courageux-ses combattant-es d'Iran !
- A-4 Cecilia Bernasconi : Suspendre le rapatriement des femmes iraniennes et de leurs familles
- R-8 Aresu Rabbani : Des droits égaux et des perspectives viables pour tous les réfugié-es de guerre
- R-9-a : Mehdi Mesbah : Dénonçons le système d'apartheid d'Israël à l'encontre de la Palestine !
R-9-b : Contre-proposition de la Présidence : Pour le soutien aux forces de la société civile qui défendent les droits humains, une bonne gouvernance honnête et une paix juste et durable au Proche-Orient
- A-5 de la section Muri-Gümligen : Proposition générale sur le changement de nom du Parti
- A-6 Kilian Teubner et d'autres : Uniformisation du nom du parti du PS Suisse dans le sens des deux plus grands groupes linguistiques latins
- A-7 Renato Werndli : devoir d'exemplarité en matière de restauration lors des Congrès

15h45 23. Divers

RÈGLEMENT DU CONGRÈS

Art. 1 Ouverture

Immédiatement à l'ouverture, le Congrès désigne :

- les scrutateurs et scrutatrices et leurs remplaçant-e-s
- la Commission de contrôle des mandats
- la ou le président-e du bureau de vote

Art. 2 Objets portés à l'ordre du jour et propositions

L'article 14, chiffre 12 des statuts précise que le Congrès ne peut délibérer que sur les objets portés à l'ordre du jour. Les exceptions ne sont possibles que pour des urgences ou si le Conseil de parti fait une proposition dans ce sens. Par analogie, on ne traite que des propositions relatives à des sujets figurant à l'ordre du jour.

Art. 3 Résolutions

Les résolutions doivent parvenir au secrétariat central jusqu'au jeudi 13 octobre 2022 à 18h00. Elles seront traduites et publiées sur le site Internet du PS le vendredi 21 octobre 2022 à 18h00.

Art. 4 Temps de parole

En raison du grand nombre de points à l'ordre du jour, le temps de parole général est limité à deux minutes.

Papier de position sur l'Europe : lors du traitement des différents blocs, la Présidence dispose de quatre minutes à la fin de chaque bloc pour prendre position sur toutes les propositions de manière groupée.

Art. 5 Liste des oratrices et des orateurs

Chaque orateur-ice peut demander la parole une deuxième fois sur le même sujet. Les orateur-ices qui n'ont pas encore parlé ont la priorité. Une troisième intervention sur le même sujet ne peut avoir lieu qu'avec l'accord du Congrès. Des motions d'ordre peuvent être déposées à tout moment.

Art. 6 Motions d'ordre

Les motions d'ordre sont traitées sans délai. Les dépositaires les justifient brièvement. Elles seront soumises au vote après la prise de position de la Présidence.

Art. 7 Propositions visant à raccourcir ou rallonger le temps de parole, à clore la liste des oratrices et des orateurs, à clore les débats

Les propositions visant à raccourcir ou rallonger le temps de parole, à clore la liste des oratrices et des orateurs, ou à clore les débats sont traitées comme des motions d'ordre. La liste des orateurs et oratrices inscrit-e-s et n'ayant pas encore pu s'exprimer est communiquée au Congrès avant le vote.

Art. 8 Majorité

Les décisions se prennent à la majorité simple des voix. En cas d'égalité de voix, la Co-présidente attribue une voix unique déterminante.

Si la majorité n'est pas évidente ou si un membre du Congrès l'exige, le ou la président-e fait compter les voix.

Art. 9 Élections : dispositions générales

Les élections sont en règle générale publiques.

Le règlement de vote concernant les élections au Conseil de parti se trouve à la suite du règlement.

Art. 10 Déroulement des débats

Le ou la président-e veille au bon déroulement des débats, qui doivent être sereins et professionnels. Le cas échéant, elle ou il rappelle les oratrices ou orateurs à l'ordre. Sur proposition du ou de la président-e, le Congrès peut décider de faire quitter la salle à la personne qui perturbe intentionnellement les débats malgré deux rappels à l'ordre préalables.

Art. 11 Langues

Chacune et chacun s'expriment dans la langue nationale de leur choix. Les propositions de la Présidence ou du Conseil de parti qui figurent à l'ordre du jour sont présentées au Congrès en allemand, français et italien. Les présentations et les prises de paroles sont traduites simultanément de l'allemand vers le français et l'italien et vice versa.

Art. 12 Procès-verbal des décisions

Les débats du Congrès font l'objet d'un procès-verbal décisionnel. Ils sont également enregistrés sur DVD et archivés au Secrétariat central.

RÈGLEMENT ÉLECTORAL

Les éventuelles motions d'ordre concernant le règlement électoral ci-dessous doivent être déposées **au plus tard le samedi 29 octobre 2022, à 14h00** afin qu'il soit encore possible de les traiter le jour même.

1. Un tour de présentation a lieu.
2. Tou-tes les candidat-es ont été informé-es au préalable de la procédure. Après le tour de présentation, les délégué-es ont la possibilité de poser des questions aux candidat-es. Les questions sont traitées comme des demandes de prise de parole normales. Cela signifie qu'elles doivent être déposées avant le début du point précédent de l'ordre du jour.
3. Sont utilisés des bulletins de vote avec le même nombre de lignes vides qu'il y a de sièges à pourvoir.
4. Il est possible de voter pour toute personne éligible ayant enregistré sa candidature en temps voulu. Le vote doit être clairement identifiable sur la base du nom. Si un bulletin de vote contient plus de noms valides de candidat-es qu'il n'y a de personnes à élire, les votes excédentaires ne sont pas valides. Les noms sont barrés de bas en haut. Sont nuls les votes exprimés en faveur de candidatures qui n'ont pas été annoncées dans les délais, les votes qui apparaissent plusieurs fois sur le bulletin de vote (cumuls), ainsi que les votes exprimés sur des bulletins illisibles.
5. Le bureau électoral détermine le nombre de personnes ayant voté, le nombre de bulletins blancs, le nombre de bulletins non-valides, ainsi que le nombre de votes déterminants et parmi ceux-ci le nombre de voix obtenues par chaque personne candidate.
6. Est élu-e au premier tour du scrutin celle ou celui qui obtient la majorité absolue des voix. Si le nombre de personnes ayant atteint la majorité absolue est supérieur au nombre de sièges à pourvoir, l'élection se fait à la majorité relative. Si le nombre de candidat-es ayant obtenu la majorité absolue est inférieur au nombre de sièges à attribuer, un deuxième tour de scrutin est organisé pour les sièges restés vacants. Au deuxième tour du scrutin, c'est la majorité relative qui est déterminante.
7. Le nombre de voix pertinentes est divisé par deux, fois le nombre maximal de sièges à pourvoir. Le nombre entier supérieur suivant est la majorité absolue. Dans le cas de la majorité relative, sont élues les personnes ayant obtenu le plus de voix.
8. Toutes les élections à bulletin secret font l'objet d'un procès-verbal signé par tou-tes les membres du bureau électoral. Elles sont consignées intégralement dans le procès-verbal des décisions, puis archivées au Secrétariat central.

POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR : POINTS RELATIFS AU DÉROULEMENT DU CONGRÈS

ÉLECTION DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES MANDATS

Recommandation :

- Karin Mader
- Andreas Weibel

Recommandation du Conseil de parti : le Conseil du parti propose de procéder à une élection à main levée, en application des dispositions de l'article 9 du règlement du Congrès.

ÉLECTION DE LA PRÉSIDENTE OU DU PRÉSIDENT DU BUREAU DE VOTE

Recommandation :

- Claudio Marti

Recommandation du Conseil de parti : le Conseil du parti propose de procéder à une élection à main levée, en application des dispositions de l'article 9 du règlement du Congrès.

**POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR :
PROCÈS-VERBAL DU CONGRÈS NUMÉRIQUE DU
5 FÉVRIER 2022**

Approbation du procès-verbal du Congrès numérique du 5 février 2022.

Il est publié et peut être téléchargé à l'adresse suivante : www.pssuisse.ch/congresbale.

POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR : ACCENT 1 : RENFORCER LE POUVOIR D'ACHAT ET RÉDUIRE L'INÉGALITÉ

R-1 DU VALAIS ROMAND : POUR UNE CAMPAGNE AUX ÉLECTIONS FÉDÉ-RALES QUI DÉFENDE RÉELLEMENT LES INTÉRÊTS DES 99%

L'inflation est un réel fléau pour les ménages des classe moyennes et populaires de notre pays. En effet, si les plus aisés voient le prix de leur panier augmenter, il rogne seulement sur leurs budgets de loisirs et de détente. Il en est tout autrement pour les personnes de la classe moyenne et des classes populaires, qui voient leurs moyens de subsistance du quotidien se renchérir, et ce, sans que des compensations salariales ou des prestations de l'État ne viennent pallier leur baisse de pouvoir d'achat.

Les personnes touchant une petite rente AVS, et celles dont les revenus sont insuffisants pour mener une vie digne et épanouie doivent voir leur revenu augmenter au plus vite afin de pallier le renchérissement du coût de la vie, et pour leur garantir un niveau de vie suffisant. Elles doivent aussi voir leurs charges (p. ex. primes d'assurance-maladie, loyer, prix des transports publics...) baisser au plus vite !

En tant que parti défendant les intérêts du travail face au capital, il est plus que nécessaire que le PS Suisse se positionne clairement comme le défenseur du pouvoir d'achat et de l'amélioration des conditions matérielles d'existence des travailleuses et travailleurs de notre pays ainsi que de leurs familles.

En ce sens, nous devons en faire le fer de lance de la campagne des élections fédérales 2023, là où la grande majorité de notre parti souhaite – et doit – s'engager pour la défense des intérêts de la population laborieuse face aux riches et aux puissants.

Le PS Suisse se doit de parler au peuple. Il en va des intérêts de celles et ceux qui produisent la richesse, et il en va de la survie de la gauche et du socialisme.

Les dépositaires demandent dès lors :

- Que le Parti au niveau fédéral, ainsi que dans la mesure du possible ses sections cantonales, mettent au premier plan des mesures en faveur du pouvoir d'achat et de l'amélioration des conditions matérielles d'existence lors de la campagne des élections fédérales 2023
- Que ces thématiques soient le point d'orgue de la campagne électorale, avant toute autre proposition
- Que le Groupe socialiste aux Chambres fédérales travaille en priorité en faveur de l'amélioration du pouvoir d'achat et des conditions matérielles de la population suisse, afin que le PS Suisse apparaisse comme le seul parti qui défend les intérêts de celles et ceux qui travaillent et contre le populisme d'extrême droite sur ce sujet

- Que la communication officielle du parti d'ici aux élections fédérales s'articule prioritairement autour de cette thématique

Recommandation du Conseil de parti : accepter

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : ACCENT 2 : AVANCER ENFIN EN MATIÈRE D'ÉGA- LITÉ

R-2 MARTINE DOCOURT ET D'AUTRES : NOUS SOMMES EN COLÈRE. EN ROUTE POUR LA GRÈVE FÉMINISTE 2023 !

Le 14 juin 2019, nous nous sommes associées aux revendications et mobilisées auprès de plus d'un demi-million de femmes, de personnes trans, non binaires et d'hommes solidaires dans les rues de la Suisse pour montrer notre colère contre les inégalités, contre l'indifférence et contre la politique qui n'avance pas en notre faveur. Depuis, nous avons continué à marteler les différentes revendications féministes à tous les niveaux possibles, mais trois ans plus tard, nous ne pouvons que faire le constat que tout avance encore lentement, trop lentement.

AVS 21 a été accepté d'extrême justesse (50,6%). Attachée aux valeurs de la démocratie, nous acceptons ce résultat. Toutefois, jamais, depuis l'introduction du droit de vote des femmes, il n'y avait eu un fossé aussi net entre les genres.

Ce résultat n'est pas seulement un grand pas en arrière en matière d'égalité, c'est aussi un symbole du manque de la volonté politique de mettre en œuvre l'égalité des genres. Et les premières qui en feront les frais se sont prononcées contre.

Nous, les Femmes socialistes, sommes en colère !

Mais la résistance grandit et à chaque détérioration de nos conditions de vie, nous faisons de plus en plus entendre notre voix ! C'est pourquoi nous avons appelé le 26 septembre dernier à la grève féministe du 14 juin 2023.

Ainsi, nous nous sommes associés à l'Union syndicale suisse, qui par son congrès des femmes en novembre 2021, a décidé d'organiser une nouvelle grève féministe le 14 juin 2023. Ainsi, par cette résolution, nous nous associons à ce mouvement syndical et aux différents collectifs de grève féministe afin de pouvoir contribuer aux mobilisations qui auront lieu le 14 juin 2023 afin d'exiger l'égalité des retraites et des salaires, la reconnaissance du travail de care et la fin des violences faites aux femmes.

Ainsi nous demandons que le PS Suisse

- soutienne la Grève féministe du 14 juin 2023 ;
- soit représenté par ses membres dans les collectifs de grève féministe ;
- et qu'elles et ils participent ainsi activement aux actions du 14 juin.

Déposée par : Martine Docourt, Tamara Funicello, Marilena Corti, Oyunchimeg Damdinsuren, Aurélie Friedli, Ursula Funk, Andrea Lüchinger, Pascale Michel, Gisela Nyfeler, Estelle Revaz, Onaï Reymond, Laurie Willomet.

A-1 LIRIJA SEJDI ET D'AUTRES PERSONNES : SOUTIEN À L'APPEL À LA GRÈVE FÉMINISTE 2023

Proposition

Le PS Suisse se rallie à la cause de la grève féministe du 14 juin 2023. Le Parti socialiste soutient activement les comités/collectifs régionaux du mouvement de grève féministe et participe activement aux actions le jour même de la grève.

Motif

La Suisse politique ayant à l'évidence plus tendance à appuyer sur la pédale de frein qu'à donner un coup d'accélérateur en matière d'égalité, et le camp bourgeois ayant maintenant « irrémédiablement » trouvé la marche arrière (voir par exemple la votation sur la réforme AVS21), il faut un signe encore plus éclatant et résolu du Parti socialiste en faveur de l'égalité. Au sein des institutions politiques, notre parti a toujours incarné la voix tonitruante et déterminée des faibles, des personnes défavorisées ou maltraitées et des travailleuses. Et notre force de frappe a depuis toujours atteint son degré maximal de percussance lorsque nous avons envisagé la politique non seulement comme un jeu institutionnel d'organes et de processus, mais aussi comme un orchestre : différents instruments auxquels sont assignées différentes partitions (tâches) à jouer pour produire de concert une mélodie retentissante.

Tel a toujours été le cœur de notre collaboration avec les syndicats – et cela doit être la base de notre coopération avec les collectifs de grève féministes. Ce n'est qu'uni-es que nous ferons trembler les hémicycles de ce pays. Et il est urgent de provoquer un tel tremblement.

Recommandation du Conseil de parti : accepter la résolution R-2 et la proposition A-1.

Auteur-es de la proposition :

Lirija Sejdi, PS Langenthal
Bruno Grossniklaus, PS Langenthal
Amanda Probst, PS Emmen
Nora Kaiser, PS Grisons
Mirjam Hostetmann, JSS Suisse
Mia Jenni, PS Obersiggenthal
Tamara Funciello, Femmes socialistes suisses

R-3 LIRIJA SEJDI ET AUTRES : POUR UN CHANGEMENT RADICAL DE LA POLITIQUE DE L'ÉGALITÉ : METTONS DES JAMBES À L'ESCARGOT !

Trois facteurs continuent aujourd'hui de déterminer de façon prépondérante les chances d'une personne dans la société (suisse) : le statut socio-économique de la famille, l'existence d'un passé migratoire et le genre (sexe).

Les turbulences de la crise du coronavirus ne sont que les dernières preuves de la façon dont le genre est encore un facteur déterminant dans la cohabitation humaine. Ce sont des femmes qui, en tant que soignantes et médecins, ont dû (sup)porter la charge principale de la pandémie. Ce sont des femmes qui, par exemple dans le nettoyage ou la restauration, ont perdu soudainement leur emploi ou qui ont été exposées davantage parce que leur activité ne peut pas être exercée à domicile. Sans parler de la situation des femmes au foyer : l'école à domicile, les soins aux proches malades, l'augmentation de la violence domestique, etc.

Certes, la pandémie a mis en évidence les domaines où les femmes sont désavantagées et où la politique néolibérale des majorités bourgeoises a conduit à un échec systématique. Cependant, à part quelques applaudissements par-ci et un bouquet de fleurs pour maman par-là, rien n'a changé dans les faits. Enfin, si... Tout de même : depuis le 25 septembre 2022, il est établi que maman pourra travailler un an de plus. Pour les femmes, le drame réside dans le fait qu'aujourd'hui, la société ne semble même pas s'indigner de cette discrimination à leur égard. Cela passe pour être la normalité, jamais remise en question. Depuis 1981, la Confédération suisse dispose d'un article sur l'égalité dans la Constitution fédérale. Et pourtant... on freine des quatre fers sur les questions d'égalité. On ne s'intéresse aux femmes que lorsqu'il s'agit de les reléguer au rang de main-d'œuvre bon marché ou que l'on évoque la fierté qu'elles sont censées éprouver lorsqu'elles effectuent un travail familial non rémunéré. La discrimination salariale existe encore aujourd'hui. Et ce n'est pas parce qu'une partie de la différence de salaire entre les sexes est « explicable » que l'on peut en déduire que cette part n'est pas, au moins en partie, le produit de structures discriminatoires existantes. Les services d'aide aux victimes de violences domestiques et les structures d'accueil pour femmes n'ont souvent pas de places disponibles ou de budgets suffisamment garantis pour remplir leurs missions de manière efficace et rentable. De plus, le droit financier (ou droit budgétaire) ainsi que la manière dont sont articulés les calculs de rentabilité ou les mesures de bien-être sont trop fortement conçus dans une optique patriarcale et capitaliste. Des aspects importants de la concentration des dépenses/investissements publics sur l'efficacité ne sont guère considérés dans un contexte global et social.

En matière d'égalité, la Suisse est à la traîne. Parallèlement, les partis bourgeois tentent toujours avec insolence de revenir sur ce qui a déjà été acquis. En tant que parti de droit et de la justice sociale, le PS Suisse ne peut dans ce domaine pas rester inactif ni se limiter à des slogans et à des paroles creuses. En tant que parti, nous devons de toute urgence montrer notre volonté de nous opposer résolument aux tactiques dilatoires du camp bourgeois et avoir pour les gens une fonction de bouclier politique.

Le PS Suisse s'engage donc pour...

... une protection des femmes lors de la prochaine révision de la prévoyance professionnelle et il demande à la majorité bourgeoise des Chambres fédérales d'assumer ses responsabilités après ses affirmations selon lesquelles la réforme AVS 21 sera compensée pour les femmes dans le cadre de la réforme de la LPP ;

... une introduction cohérente des approches du *gender budgeting* dans tous les plans de tâches et de financement ainsi que dans les calculs de rentabilité qui concernent les autorisations de dépenses au niveau des cantons et de la Confédération ;

... une extension du mandat de prestations de l'Office fédéral de la statistique, afin que les données désagrégées selon le sexe soient collectées comme il se doit et mises à la disposition des instituts de recherche, des administrations et du public en général.

... l'utilisation d'instruments de mesure du bien-être, en remplacement du PIB/PNB, qui incluraient le travail de *care* non rémunéré ;

... une société dans laquelle le principe « mon corps, mon choix » n'est ni (re)criminalisé, ni moralement méprisé ;

... une poursuite pénale dont la base (procédure et normes juridiques) et le personnel ne reproduiraient pas les structures patriarcales (par exemple par le *victim blaming*) ;

... une adaptation et une garantie du financement des structures d'accueil pour femmes et des centres d'aide aux victimes ;

... une prolongation du congé pour s'occuper d'un-e enfant malade, conformément à la loi sur le travail. Les familles monoparentales doivent avoir droit à un doublement du nombre de jours de congé ;

... une extension et une revalorisation des bonifications pour tâches éducatives et d'assistance ;

... la transformation du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes en un Office fédéral de l'égalité ;

... une mise en œuvre inclusive et efficace de la Convention d'Istanbul en Suisse, qui comprendrait aussi la protection de la communauté LGBTQIA+ ;

... une protection globale des filles/femmes et de la communauté LGBTQIA+ comme objectif stratégique prioritaire dans la coopération au développement et la politique étrangère de la Confédération

Pour atteindre ces objectifs...

... le groupe parlementaire socialiste doit définir en interne des exigences minimales et des « seuils de douleur » pour les négociations sur la réforme de la LPP. Si ces « limites du supportable » sont dépassées sans compensation équivalente ou si les exigences minimales ne sont pas atteintes, il faut proposer au parti de lancer un référendum ;

... le PS Suisse charge sa commission spécialisée « Economie et finances », en collaboration avec d'autres personnes intéressées et des groupes spécialisés confirmés (p. ex. Wide ou EconomieFeministe), d'élaborer une proposition de mise en œuvre du *gender budgeting* ;

... le PS Suisse demande que les projets du Parlement soient soumis à une analyse d'impact sur l'égalité (*Gender Impact Assessment*) – en plus de l'analyse d'impact de la réglementation bourgeoise – qui doit prendre en compte les intérêts économiques ;

... le PS Suisse met tout en œuvre pour que la Suisse se mette en réseau avec des organisations et participe à des programmes (par exemple le Wellbeing Economy Governments Partnership) qui procèdent régulièrement à des échanges techniques sur les instruments et les mesures appropriés destinés à promouvoir le bien-être des personnes dans le contexte de toutes les facettes de leur vie, sans se soumettre à une logique néolibérale du PIB ;

... le PS Suisse appelle tous les partis frères socialistes à s'engager avec cohérence pour une mise en œuvre efficace de la Convention d'Istanbul dans leur pays.

Le temps des supplications et de la retenue est révolu. Le camp bourgeois a eu 40 ans pour mettre en œuvre l'article sur l'égalité. Si nous voulons, en tant que sociaux-démocrates, garder la face sur les questions de politique d'égalité, nous devons à présent faire décamper l'escargot à toutes jambes.

Recommandation du Conseil de parti : accepter

Auteure et auteur de la résolution :

Lirija Sejdi, collaboratrice de projet SSP, directrice FRI, PS Langenthal

Bruno Grossniklaus, économiste, PS Langenthal

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : ACCENT 3 : GARANTIR L'APPROVISIONNEMENT ÉNERGÉTIQUE, COMBATTRE LA CRISE CLIMATIQUE

R-4 MIRJAM HOSTETMANN ET AUTRES : LUTTER CONTRE LA CRISE CLIMATIQUE DE MANIÈRE COHÉRENTE ET SOCIALEMENT ÉQUITABLE

La crise climatique représente la plus grande menace pour notre avenir. Les chercheur-euses ont mis en garde contre le réchauffement de notre planète dès les années 1980¹. Malgré d'innombrables conférences et accords sur le climat, il ne s'est à ce jour pas passé grand-chose. La crise n'a pas été et n'est toujours pas combattue de manière appropriée. Bien plutôt, elle continue d'être alimentée. Une poignée d'individus profitent de cette situation au détriment de nous tou-t-es. La cause de ce désastre est claire – le système économique capitaliste ne se maintient que par l'exploitation de l'être humain et de la nature. Le coût de la maximisation des profits à court terme de quelques ultra-riches augmente de façon effrénée pour le reste de la population mondiale, jusqu'à franchir le seuil de l'inabordable. Si nous voulons endiguer la catastrophe comme il se doit, nous devons impérativement nous éloigner de l'économie capitaliste. L'époque des contes de fées sur la croissance éternelle est révolue. Avec eux, face à la réalité implacable de la finitude des ressources, meurt aussi le vœu pieux d'un capitalisme « vert ». Nous devons prendre le tournant écosocialiste le plus rapidement possible, afin d'assurer un avenir sûr et digne d'être vécu à notre génération et à celles qui viendront après elle.

STOPPER LE RÉCHAUFFEMENT – VISER L'OBJECTIF DE 1,5 DEGRÉ

En 2015, en signant l'accord de Paris sur le climat², la Suisse a accepté de prendre des mesures visant à limiter le réchauffement du climat mondial à une valeur bien inférieure à 2°C. Il est souhaitable d'atteindre l'objectif de 1,5 degré. En effet : selon des modélisations mathématiques (calculs sur modèle), cette valeur devrait avoir beaucoup moins de conséquences négatives.³ Pour atteindre cet objectif, nous devons réduire le plus rapidement possible nos émissions de gaz à effet de serre (GES). En outre, nous devons tout mettre en œuvre pour éviter coûte que coûte le déclenchement de certains points de basculement⁴. À titre illustratif, citons la fonte des calottes polaires. Si les pôles sont libres de glace, la surface de l'eau réfléchit moins de rayons solaires et absorbe donc plus d'énergie. Conséquence : elle se réchauffe davantage.⁵ La recherche montre qu'un réchauffement supérieur

¹ <https://www.ardalpha.de/wissen/umwelt/klima/klimawandel/klimawandel-klimaforschung-geschichte-historisch-100.html>

² <https://unfccc.int/process/conferences/pastconferences/paris-climate-change-conference-november-2015/paris-agreement>

³ <https://www.wwf.at/artikel/folgen-der-klimakrise-15-grad-versus-2-grad/>

⁴ Point de basculement : point critique à partir duquel une « réaction en chaîne du climat » menace en cas de dépassement

⁵ <https://www.quarks.de/umwelt/klimawandel/diese-4-kippelemente-beschleunigen-die-klimaerwaermung/>

à 1,5 degré augmente considérablement la probabilité d'atteindre ces points de basculement.⁶ La Grève du climat exige donc depuis le début, dans une perspective de justice climatique, que les émissions de GES soient réduites à zéro (en termes nets) d'ici à 2030. Les délégué-es du PS Suisse ont soutenu cette position en adoptant la résolution « Solidarité avec les mouvements de grève en faveur du climat » lors de l'AD du 2 mars 2019 à Goldau. Avec des exigences atténuées, que le PS Suisse ou le groupe parlementaire ont formulées depuis lors, ils/elles se sont accommodé-es de la perspective d'un réchauffement de 2°C ou plus. Une telle « surchauffe » serait dévastatrice pour des milliards de personnes et ne correspond pas à la volonté démocratique exprimée lors de l'Assemblée des délégué-es de 2019. **Le PS Suisse s'engage donc résolument pour l'objectif de zéro émission nette de GES d'ici à 2030 dans le pays, sans mesures de compensation et avec la trajectoire de réduction proposée par la Grève du climat**⁷.

CONTRE UNE NOUVELLE LOI SUR LE CO2 INSUFFISANTE

La Confédération a manifestement manqué l'occasion d'assurer un avenir pour tou-tes en menant une politique climatique cohérente. La loi révisée sur le CO₂, qui a été soumise au peuple suisse en juin 2021, a responsabilisé dans une mesure disproportionnée la population active plutôt que les grand-es pollueur-euses. Pour parvenir à un équilibre, le tiers des émissions de CO₂ devrait être compensé à l'étranger. Cela démontre en premier lieu le manque évident de volonté politique de sortir du statu quo et de renverser la vapeur à temps.

En décembre 2021, une nouvelle proposition du Conseil fédéral, avec la conseillère fédérale PS Sommaruga à la tête de l'OFEV, était déjà sur la table. En fait, il semble que l'on soit parvenu à édulcorer encore davantage le projet, car la dernière proposition de loi ne repose que sur des incitations, et non sur des réglementations ni des investissements publics massifs. Parallèlement, à peine la moitié des recettes générées par la taxe sur le CO₂ appliquée aux combustibles doit désormais être redistribuée, contre 2/3 dans la version précédente.⁸ Les propriétaires immobilier-ères, déjà privilégié-es financièrement, devraient donc profiter encore plus de la taxe, financée en majorité par les locataires, lorsqu'ils/elles remplacent le chauffage fossile. Dans le même temps, aucun mécanisme de contrôle n'est prévu pour protéger les locataires contre les résiliations de bail ou les augmentations de loyer illégitimes.⁹

Pour la population active, ce projet représente une détérioration à plusieurs niveaux. L'objectif de 1,5°C ne constitue même pas une cible à atteindre absolument et sera donc clairement manqué – nous devons supporter les conséquences de cette protection climatique à la sauce bourgeoise. Pendant ce temps, les entreprises de tous les secteurs pourraient désormais se faire exempter de la taxe sur le CO₂, simplement en présentant un plan vague et non contraignant sur la manière dont leurs émissions pourraient être réduites.

⁶ <https://www.science.org/doi/10.1126/science.abn7950>

⁷ <https://climatestrike.ch/fr/movement>

⁸ <https://www.admin.ch/gov/fr/accueil/documentation/communiqués.msg-id-90389.html>.

⁹ Dyttrich, Bettina : Klammheimlich schrumpft der Bonus (Le bonus se rétrécit comme une peau de chagrin), in : WOZ (Nr. 51), 23.23.2021, [<https://www.woz.ch/2151/neues-co2-gesetz/klammheimlich-schrumpft-der-bonus>], Accès : 12.10.2022.

Le PS ne peut pas soutenir une nouvelle fois une loi révisée sur le CO2 tant que les grandes entreprises et la place financière suisse ne seront pas entravées dans leurs manœuvres et agissements nuisibles au climat et que la population qui travaille ne sera pas déchargée. Il existe suffisamment de plans efficaces pour atteindre des objectifs climatiques ambitieux. Exemple : le Climate Action Plan¹⁰, qui a été élaboré par la Grève du climat en collaboration avec des scientifiques. Le PS soutient donc ce plan d'action (plan de mesures).

LE POUVOIR DE LA RUE

Dans la lutte contre la crise climatique, la voie purement parlementaire ne s'est pas révélée efficace. Malgré les formidables protestations du mouvement climatique depuis l'année 2019, les électeur-ices suisses ont coulé dans les urnes la révision pour le moins modérée de la loi sur le CO2 en 2021. À souligner : après le rejet de la loi par le Parlement en 2018, un tel projet n'aurait, sans la pression de la rue, très probablement même pas été présenté en 2021.

De toute évidence, la crise climatique est encore loin d'être combattue de manière socialement équitable et l'objectif de 1,5°C s'éloigne de plus en plus. Même le contre-projet indirect à l'initiative pour les glaciers élaboré au Parlement, qui ne fixe que 2050 comme année cible pour un bilan de zéro émission net, est désormais torpillé par un référendum de l'UDC.

Une chose est donc claire : **le PS doit aussi se consacrer à la lutte sur un mode extra-parlementaire, en descendant dans la rue.** À l'avenir, le PS Suisse ne doit plus se focaliser aussi fortement sur le groupe parlementaire du Palais fédéral. Ce dont nous avons besoin maintenant, c'est d'un changement radical.

Les faits sont là... et têtus. Si le PS veut être pris au sérieux en tant que force pertinente dans la lutte contre la crise climatique, il doit assumer ses responsabilités en conséquence. Tout le reste serait hypocrite et désastreux – il n'y a plus de temps pour les compromis à bon marché. Il faut maintenant aller de l'avant avec courage pour garantir un avenir digne d'être vécu. En tant que plus grand parti de gauche de Suisse, le PS a la responsabilité de s'impliquer partout de toutes ses forces et de faire tout ce qui est en son pouvoir pour lutter contre la crise climatique de manière cohérente et socialement équitable.

Recommandation du Conseil de parti : accepter.

PERSONNES DÉPOSANT LA RÉOLUTION : Mirjam Hostetmann (JSS), Anna Miotto (JSS), Mia Jenni (PS Obersiggenthal), Rosalina Müller (JSS), Nicola Siegrist (PS Suisse), Noam Schaulin (PS Hochwald), Mathilde Mottet (JSS), Luca Dahinden (PS Zurich 3), David Sommer (JSS), Bertil Munk (PS Lausanne), Jakub Walczak (PS Erlach), Urs Joller (PS Obwalden), Thomas Gremaud (JSS), Dario Bellwald (JSS), Finn Van Belle (JSS), Kelmy Martinez (JSS)

¹⁰ Climate Strike Switzerland/Huggel, Christian (et al.): Climate Action Plan, 08.01.2021, [<https://climates-trike.ch/fr/posts/cap-download>].

A-2 DE LA SECTION PS GRÄNICHEN, RHEINFELDEN, ZÜRICH 6, WALLISELLEN, ROTHENBURG, AARAU, MÖHLIN, BUBENDORF : PLAN EN 10 POINTS POUR UNE POLITIQUE CLIMATIQUE ET ÉNERGÉTIQUE DU PS EFFICACE ET SOCIALEMENT ÉQUITABLE (VERSION MISE À JOUR)

Le Congrès adopte le « plan en 10 points » présenté ci-dessous au titre de base contraignante pour la campagne électorale de 2023 quant au thème « Sécurité de l’approvisionnement et crise climatique »

Objectif :

Ce plan en 10 points vise à définir l’orientation fondamentale du PS en matière de crise énergétique et climatique pour les années à venir. Avec notre initiative pour un fonds climat, nous cherchons à financer un approvisionnement énergétique basé entièrement sur les énergies renouvelables ainsi que la mise en œuvre de la politique climatique. Ce plan en 10 points fournit le programme concret à suivre pour atteindre ces objectifs.

Rendre possible ce qui est nécessaire !

En ces temps de grande incertitude due à la crise climatique, à la pénurie d’énergie et à l’explosion des prix, on observe aussi une forte demande pour la mise en place de mesures concrètes à court et moyen terme, réalisables et efficaces. Voilà pourquoi nous proposons le présent plan en 10 points, qui conjugue des objectifs climatiques et énergétiques clairs pour les années 2030 et 2040 avec des mesures concrètes à court et moyen terme pour atteindre les objectifs climatiques tout en renforçant la cohésion sociale, en soutenant l’économie et l’emploi, en réduisant le gaspillage des matières premières et en n’imposant pas aveuglement et de force la transformation du système énergétique au détriment de l’environnement et de la nature.

1. Nos objectifs

- Nous respectons le budget CO₂ (par rapport à l’objectif de 1,5°C). En clair : une trajectoire linéaire de réduction des émissions de CO₂ jusqu’en 2040 est impérative.
- Plan de développement rapide de l’énergie renouvelable : d’ici à 2030 : + 30 Twh/an ; d’ici à 2040 : + 50 TWh/an, en particulier 25 TWh/an d’électricité d’hiver.
- Réduction de la consommation d’énergie grâce à l’augmentation de l’efficacité énergétique par habitant-e, par entreprise, par bâtiment, etc.

2. Renforcer le service public – développer le système d’approvisionnement en électricité

- La sécurité de l’approvisionnement en électricité – production, distribution et stockage – est une tâche publique partagée par la Confédération, les cantons et les communes, qu’ils peuvent également confier à leurs entreprises énergétiques.
- Ils peuvent à cet effet créer d’autres entreprises publiques ou participer à leurs activités.
- Concentration sur la sécurité d’approvisionnement : la sécurisation de l’approvisionnement en électricité concerne la production, le réseau et le stockage. Il faut édicter très rapidement des directives claires pour le commerce de l’électricité et du gaz jusqu’en 2040.
- Notre système énergétique doit être planifié et organisé : clarification du rôle des pouvoirs publics (Confédération, cantons, communes) et des entreprises énergétiques existantes.
- Encouragement avisé des nombreux petits nouveaux producteurs d’électricité photovoltaïque et de leurs réseaux de quartier – *power from the people* – grâce à un cadre légal équitable pour le financement, les tarifs de rachat, les taxes d’utilisation du réseau, etc.
- Concurrence là où c’est possible – contrôle et garanties de l’État là où c’est nécessaire.
- Observation et suivi attentifs pour pouvoir prendre des mesures correctives.

3. Transformer le système énergétique de manière socialement acceptable

- La transformation doit être conçue de manière à atténuer les disparités sociales au lieu de les accentuer.
- Les explosions des prix de l’énergie dues à des « perturbations du marché » lors de la transformation énergétique doivent être évitées, corrigées et/ou atténuées/compensées pour les entités touchées économiquement (individus, entreprises).
- La transformation énergétique doit placer la création de valeur (investissements et emplois) en Suisse au cœur de ses priorités.
- Pour une transformation rapide, il faut lancer et financer des programmes de reconversion professionnelle à grande échelle.
- Chauffage issu de sources renouvelables pour les bâtiments sans frais supplémentaires pour les locataires.

4. Efficacité globale dans le développement de la production d’électricité : ne réaliser que les projets bien conçus – il y en a plus qu’assez

- Développement rapide des projets d'énergie renouvelable qui peuvent être mis en place et fonctionner à moindre coûts économique, écologique et paysager, et qui peuvent être facilement démantelés par la suite.
- Les projets entraînant des dommages écologiques importants et non réversibles, des délais de réalisation longs et des coûts d'investissement élevés ne doivent pas être poursuivis.
- Accorder une priorité élevée à l'électricité destinée à la consommation hivernale, à la capacité de stockage et à la vitesse de mise en place.
- Procédures d'enchères avec prix minimal et « *contract for difference* ».

5. Développer massivement et rapidement les énergies photovoltaïque et éolienne

- Mettre fin à la préférence marquée pour l'énergie hydraulique (trop chère et pas assez écologique).
- Objectifs de développement beaucoup plus élevés pour le photovoltaïque (d'ici à 2035 : + 32 TWh/an ; d'ici à 2040 : + 45 TWh/an), avec une forte concentration sur l'électricité destinée à la consommation hivernale (modules photovoltaïques plutôt verticaux/bifaciaux et sans brouillard au-dessus de 2000 m), en combinaison avec des technologies de stockage décentralisées.
- Obligation d'utiliser l'énergie solaire pour tous les nouveaux bâtiments (résidentiels, tertiaires, commerciaux et industriels) et les éléments d'infrastructure (parkings, autoroutes, barrages, etc.) à partir de 2024, et pour les anciens bâtiments qui s'y prêtent à partir de 2030.
- Pas de procédure d'autorisation pour les petites installations dans les zones d'habitation – seule la protection des monuments cantonaux ou nationaux prévaut.
- Raccourcissement substantiel des procédures d'autorisation pour les grandes installations d'énergie renouvelable.
- La Confédération et les cantons garantissent des prix d'achat sûrs et des tarifs de rachat couvrant les coûts.
- Extension du réseau, tarifs de réseau équitables pour les installations photovoltaïques dans les quartiers et pour le stockage local (pour les cycles courts : batteries telles que les accumulateurs de batterie de quartier ; pour les cycles longs : dispositifs de stockage à long terme, par exemple énergie hydraulique, méthanol, etc.)

6. Programme de remplacement du chauffage des bâtiments

- Interdiction immédiate des nouvelles installations thermiques à énergie fossile (pour le chauffage des locaux, l'eau chaude et la chaleur industrielle) dans les nouvelles constructions ainsi qu'en remplacement d'installations thermiques fossiles existantes.

- Interdiction immédiate de renouveler les installations de chauffage à énergie fossile.
- Interdiction d'exploiter les installations thermiques fossiles existantes à partir de 2035.
- Encourager le passage à un chauffage basé sur des énergies renouvelables dans les bâtiments grâce à la taxe sur le CO₂.
- N'autoriser les systèmes de pompes à chaleur (PAC) qu'à partir d'un rendement annuel de 4 (c'est-à-dire, en règle générale, pas de systèmes de PAC air-air si des solutions plus efficaces sont possibles).
- Développer massivement le chauffage de proximité et à distance dans les villes et les agglomérations ; rendre obligatoire l'utilisation des rejets thermiques (ou rejets de chaleur).
- Réduction des pics de consommation et concentration sur la production hivernale : éliminer rapidement le chauffage et le chauffe-eau à résistance électrique ou les compenser directement par du photovoltaïque local.

7. Écologiser les transports (décarboner et décélérer)

- Tous les moyens de transports publics seront neutres en termes de gaz à effet de serre (GES) d'ici à 2030.
- Nouvelle répartition des surfaces de circulation dans les zones d'habitation entre la mobilité douce / les transports publics et le trafic individuel motorisé (extension des pistes cyclables, déclassement des routes de quartier pour les loisirs de proximité, le vélo et les piétons).
- À partir de 2030, seules les voitures électriques énergétiquement efficaces seront autorisées comme nouveaux véhicules (consommation d'énergie maximale de 10 kWh/100 km) ; à partir de 2040, interdiction de toutes les voitures de tourisme et de tous les camions à essence et à diesel.
- La Confédération et les cantons encouragent le développement rapide de l'infrastructure de recharge (surtout bidirectionnelle).
- Mettre fin à la préférence accordée au trafic aérien, par exemple en soumettant les billets d'avion à la TVA et à la taxe sur le CO₂, en s'engageant au niveau international pour une taxe sur le kérosène et en encourageant la transition vers le rail.
- Développer les systèmes de transports publics intelligents et encourager le changement de mode de transport dans les agglomérations, à la campagne et en montagne (transports publics durables et efficaces en termes de surface, trafic piéton et cycliste, offres de partage, « Mobility as a Service » et utilisation de chaînes d'itinéraires intermodales).

8. L'industrie, l'élimination des déchets, les arts et métiers ainsi que les services auront un bilan de zéro émission nette d'ici à 2040

- Les conventions de prestations conclues avec les grands consommateurs de l'industrie et du secteur des services, qui les déchargent de la taxe sur le CO₂, doivent être assorties des objectifs clairement formulés de ne plus produire que 50 % d'émissions de gaz à effet de serre au maximum d'ici à 2030 et d'atteindre zéro émission nette de gaz à effet de serre d'ici à 2040.
- Des efforts particuliers (conseil, promotion) en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre et la consommation d'énergie électrique des PME sont nécessaires.
- Agriculture respectueuse du climat : nous développons un programme global pour rendre l'agriculture plus respectueuse des animaux, de la biodiversité et du climat. Les émissions de gaz à effet de serre restantes seront, à partir de 2040, compensées à 100 % au moyen de la capture du carbone (ou d'autres technologies de réduction du CO₂), et les coûts seront répercutés sur les produits conformément au principe du pollueur-payeur.
- Économie circulaire des matériaux : l'économie des matériaux et des biens doit être progressivement transformée en une économie circulaire d'ici 2040, notamment pour les matériaux de construction, les batteries et les cellules solaires et leur recyclage, dans le but d'augmenter massivement l'efficacité des matériaux et de réduire très nettement les déchets destinés à l'incinération des ordures ménagères (UIOM) d'ici 2040.
- Des plans clairs de réduction des gaz à effet de serre pour tous les processus industriels techniques avec des objectifs nets de zéro d'ici 2040, en particulier pour les stations d'épuration des eaux usées (+ biogaz) et les décharges. Pour les UIOM, des technologies de capture et de stockage du carbone doivent être développées et mises en œuvre d'ici 2040.
- Programmes de soutien pour les technologies clés, telles que les technologies de capture et de stockage du carbone, le gaz de synthèse vert, etc., dans le but de développer les compétences industrielles.
- L'industrie, les arts et métiers et le secteur des services doivent lancer, en collaboration avec la Confédération, les cantons, les écoles professionnelles et les hautes écoles spécialisées, un programme d'impulsion pour une croissance ciblée de la reconversion professionnelle, de la formation et du perfectionnement des spécialistes dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

9. Efficacité énergétique – réduire la consommation d'énergie

- Augmentation rapide de l'efficacité électrique dans l'utilisation actuelle : toutes les entreprises de transport ferroviaire (ETF) doivent augmenter l'efficacité électrique de 2 % par an dans leur zone de desserte pour les utilisations actuelles.

- Accélérer le programme d'amélioration de l'efficacité énergétique de l'industrie, des arts et métiers et des services :
 - d'ici à 2030, réaliser 50 % du potentiel d'économies connu aujourd'hui par entreprise, produit, bâtiment ou poste de travail.
 - d'ici à 2040, réaliser 100 % du potentiel d'économies connu aujourd'hui par entreprise, produit, bâtiment ou poste de travail.
 - accompagner le tout de solides programmes de suivi.

10. Stratégie nucléaire – NON MERCI

- Un potentiel de dommages écologiques et sociaux trop important (voir les cas de Fukushima et de l'Ukraine).
- Planification du remplacement de l'électricité produite par les centrales nucléaires : plus d'électricité produite par les centrales nucléaires d'ici à 2030 (importations comprises).
- Beaucoup trop chère et beaucoup trop peu sûre (voir la France et le Royaume-Uni).
- Dépendance massive de l'étranger (Russie).
- Technologie totalement immature dans les centrales nucléaires « de nouveau type ».
- Beaucoup trop tard.
- Problème des déchets non résolu ; très coûteux pour les générations futures, qui n'en tireront aucun bénéfice.

A-3 DU PS MÖHLIN: PROPOSITION COMPLÉMENTAIRE AU PLAN EN 10 POINTS (VERSION MISE À JOUR)

En plus du plan en 10 points, nous demandons ceci :

- Arrêt immédiat du commerce du bois issu des forêts primaires et apport de soutien aux programmes mondiaux de reboisement financés par des taxes sur le CO₂
- Fixation durable des prix de l'électricité en tenant compte de l'ensemble des coûts (y compris les coûts environnementaux) et des avantages pour la société et l'économie (par ex. suppression des rabais sur les prix de l'énergie pour les grands consommateurs, production et utilisations propres, etc.)

Recommandation du Conseil de parti : accepter les propositions A-2 et A-3.

**POINT 11 DE L'ORDRE DU JOUR :
VERS UNE EUROPE SOCIALE ET DÉMOCRATIQUE****DISCUSSION ET ADOPTION DU PAPIER DE POSITION
« VERS UNE EUROPE SOCIALE ET DÉMOCRATIQUE »**

En annexe au papier de position du PS Suisse « Vers une Europe sociale et démocratique » sera mis à disposition un document séparé avec les différents amendements, disponible au lien suivant : www.pssuisse.ch/congresbale

IMPORTANT ! Comme lors de l'Assemblée des délégué-e-s, aucun document ne sera distribué sur place. Veuillez imprimer les documents si vous souhaitez une version papier.

**POINT 16 DE L'ORDRE DU JOUR :
APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020-2021**

Le rapport de gestion 2020-2021 du PS Suisse est publié et consultable sur internet (www.pssuisse.ch/congresbale).

POINT 17 DE L'ORDRE DU JOUR : AFFAIRES STATUTAIRES ET ÉLECTIONS

ÉLECTION DE LA PRÉSIDENTE

Lors du Congrès, les membres de la Présidence sont élu-es pour un mandat de deux ans.

Actuellement, les membres sont :

- Mattea Meyer, Co-présidente, se représente
- Cédric Wermuth, Co-président, se représente
- Jacqueline Badran, vice-présidente, se représente
- Elisabeth Baume-Schneider, vice-présidente, se représente
- Samuel Bendahan, vice-président, se représente
- Jon Pult, vice-président, se représente
- David Roth, vice-président, se représente

Roger Nordmann, président du Groupe socialiste à l'Assemblée fédérale, ainsi que Nicola Siegrist, président-e de la JS Suisse, sont membres de droit de la Présidence du PS Suisse.

Recommandation du Conseil de parti : le Conseil de parti recommande la réélection de toutes et tous les membres de la Présidence dans une élection ouverte, selon l'art. 9 du règlement du Congrès.

ÉLECTION DE DEUX MEMBRES LIBREMENT ÉLU-ES DU CONSEIL DE PARTI

Selon les nouveaux statuts, article 14, alinéa 7f, le Congrès est responsable de l'élection des 10 membres librement élu-es du Conseil de parti.

Lors du congrès numérique du parti du 5 février 2022, 9 de ces 10 sièges ont été pourvus. En outre, Nicola Siegrist a été élu président de la JS Suisse le 19 juin 2022, raison pour laquelle il est membre d'office de la Présidence du PS Suisse, conformément aux statuts du PS Suisse (article 16, 1e). C'est pourquoi ce siège peut également être mis au concours.

Ont présenté leur candidature pour ces deux sièges :

- Lirim Begzati
- Suthakaran Ganapathipillai
- Marc Grosspietsch
- Marco Huber
- Robin Jolissaint
- Leo Keller
- Onai Reymond

Vous trouverez leurs CV et lettres de motivation sur les pages suivantes.

CANDIDATURE DE LIRIM BEGZATI

Lettre de motivation

Lettre de motivation

Chères et Chers Camarades,

Sympathisant du PS depuis mon arrivée en Suisse, adhérent depuis 2009, j'ai toujours été un militant actif des valeurs socialistes. Je reste, plus que jamais, attaché aux valeurs égalitaires et solidaires.

Je crois fermement que le Conseil de parti représente pour moi une opportunité de s'engager davantage en faveur des valeurs socialistes : et c'est la motivation principale de ma candidature.

J'aime avoir la possibilité d'être impliqué plus activement, de prendre des responsabilités et d'exposer ma vision tout en écoutant et en considérant l'opinion des autres. Je trouve que le Conseil de parti incarne précisément une telle approche.

Au cours de ma carrière professionnelle et politique, j'ai acquis une expérience considérable et variée et j'ai développé des compétences personnelles et professionnelles solides qui pourraient contribuer à apporter une valeur ajoutée au travail collectif de notre Conseil de parti.

Mes nombreuses années d'expérience politique au niveau local et cantonal, mes compétences en matière de communication, et mon ouverture aux nouvelles idées, combinées à mon approche pragmatique constituent des atouts dans l'exercice de la mission proposée.

Un autre objectif de ma candidature réside dans le fait qu'en raison de la situation que nous traversons actuellement, je suis conscient que nous aurons à faire face à des défis plus importants que jamais dans notre engagement politique.

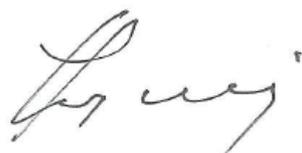
Ces développements me renforcent dans mon intention de combattre pour nos valeurs communes les plus fondamentales en matière de droits de l'homme, de promotion de la diversité, de démocratie et d'état de droit.

Si je suis élu membre du Conseil de parti, je peux vous assurer que je mettrai à profit toutes mes forces, mon expérience et mes compétences pour continuer à bâtir et à développer le rôle du Conseil de parti.

Espérant pouvoir compter sur votre soutien et en me réjouissant de m'engager pour le Conseil du parti, je vous présente, Chères et Chers Camarades, mes salutations solidaires.

Lirim Begzati

Neuchâtel, le 11.07.2022



Curriculum vitae

Lirim BEGZATI

Ch. des Jardinets 3, 2034 Peseux (NE)
Tél. 032 731 99 64 et 079 354 67 13
E-mail: lirim.begzati@hotmail.com



Nationalité macédonienne et suisse
53 ans, marié, deux enfants (22 et 25 ans)

EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES

- Dès 2016 Cabinet Juridique - Begzati, Neuchâtel
Conseiller juridique
- 1996-2016 Département de l'Economie et de l'action sociale, Etat de Neuchâtel
- Chargé cantonal de lutte contre le racisme, spécialiste en migration et relations interculturelles, juriste-responsable du bureau du contentieux, juriste-auditeur, assistant social, traducteur judiciaire

FORMATIONS

Licence en droit, Faculté de Droit, Université de Neuchâtel (1998)
Certificat et diplôme d'études supérieures du fédéralisme, Centre International de Formation Européenne, Nice, France (1997)
Diplôme/Licence en droit, Université de Pristina, Kosovo (1994)
Brevet de notaire (notariat latin), Ministère de la Justice, Macédoine (2010)

LANGUES

Albanais et Français (langue maternelle), Serbo-croate (bilingue), Macédonien (bilingue), Suisse-allemand (connaissances de base), Bulgare (bonnes connaissances), Anglais (connaissances de base)

DIVERS

Membre du PS depuis 2009 (conseiller général à Peseux et membre de nombreuses commissions (2009-2015))
Coordinateur du Forum cantonal « Tous différents-Tous égaux » (2008-2015)
Auteur du livre « *La Suisse et ses lois ; exemples concrets et conseils pratiques* », 220 pages, Staempfliverlag, 2018 (rédigé en albanais)
Co-auteur du guide « *Protection contre la discrimination : Comment inciter, motiver et mettre en place un processus de sensibilisation au sein de l'administration* » élaboré par un groupe de travail composé de responsables du dossier « protection contre la discrimination » des villes et cantons latins, Berne, 25 pages, 2015
Auteur du livre « *Notre notariat ; que pouvons-nous apprendre de l'expérience des autres ; les exemples suisse et français* », 181 pages, 2010 (rédigé en albanais)

CANDIDATURE DE GANAPATHIPILLAI SUTHAKARAN – SUTHA

Lettre de motivation



Ich bin als junger Mann vor 32 Jahren in die Schweiz gekommen. Nach fast 30 Jahren Erfahrung in der sozialen und menschengerechten Politik zieht es mich auf die kantonale Ebene, um dort Verantwortung zu übernehmen.

SP Derendingen Vorstand, SP Migrantinnen Kanton Solothurn Co-Präsident, Delegierter SP Migrantinnen Schweiz,

Gemeinde Derendingen Arbeitsgruppe Altersfragen & Gesundheit, Arbeitsgruppe für Gesellschaftsentwicklung und Altersheim Vorstand (Tharad.ch)

Für Sozialpolitik habe ich mich schon in jungen Jahren interessiert. Vom Vater her bin ich von der Sozialpolitik geprägt. In den 80er-Jahren sind viele

Kriegsflüchtlinge aus Sri Lanka in die Schweiz gekommen. Damals haben uns viele Schweizerinnen und Schweizer geholfen, hier Fuss zu fassen, als ich 1984 wegen des Bürgerkrieges in Sri Lanka in die Schweiz kam. Ich leistete eine sehr integrative Rolle zwischen den zahlreichen schweizerischen und tamilischen Organisationen. Ich war damals 21 und arbeitete als Bürohilfe. Ich hatte viel Glück in meinem Leben – das ist mir bewusst. Ein Stück davon möchte ich mit der Freiwilligenarbeit weitergeben. Diese Aufgabe ist mir sehr wichtig, denn damit leiste ich einen wichtigen Beitrag für die Integration von Ausländern. Bei meinen ehrenamtlichen Einsätzen in verschiedenen Institutionen ist es mir wichtig, Migrantinnen zu fördern. Das nicht nur sprachlich; sie müssen sich auch ihrer Fähigkeiten und Ressourcen bewusstwerden.

Ich bin verheiratet, habe eine Tochter (1998) und einen Sohn (2002) und lebe seit 2002 in Derendingen. Meine aktuelle berufliche Tätigkeit ist **Lean Manager** in den weltweit größten Unternehmen der Medizintechnik.

In meiner Freizeit lese ich bevorzugt Literatur und Bücher über Politik und technische Themen. Gerne halte ich mich in der Natur auf oder treffe mich regelmässig mit Familienmitgliedern und Freunden zum Essen und zum Gedankenaustausch. (Für andere zu kochen bereitet mir Freude.)

Wie schön wäre es, wenn die Menschen überall auf der Welt friedlich, freundlich und respektvoll miteinander umgehen würden, wenn Demokratie, soziale Gerechtigkeit, Toleranz und Mitmenschlichkeit die unverzichtbaren Dominanten unseres Zusammenlebens wären. Doch leider ist dies nicht so.

Auch in diesen Tagen verunsichern Unfrieden, Feindseligkeit, Hass, Terror und Krieg die Welt und fügen Millionen von Menschen Leid zu. Das ist schlimm. Das dürfen wir nicht hinnehmen.

Wir brauchen den starken Zusammenhalt unserer Zivilgesellschaft und den globalen Konsens, wenn es um Freiheit, gerechte Verteilung von Gütern und Ressourcen, Rechtssicherheit und Menschenwürde geht.

Viel dazu beitragen und Vertrauen schaffen kann eine Gute, überzeugende, glaubwürdige Politik, die über alle Parteigrenzen hinweg das Verbindende sucht und die sich immer uneingeschränkt am Wohlergehen der Menschen orientiert – unabhängig von ihrer Herkunft, Hautfarbe, Bildung oder Religion.

Wählen Sie mich, weil....

Ich setze mich aktiv ein, für die Integration der ersten und zweiten Generation aus den verschiedenen Herkunftsländern in der Schweiz.

Ich bin der Meinung, dass ein Erfolg für MigrantInnen in der Schweizerpolitik und am gesellschaftlichen Leben nur dann erfolgreich werden kann, wenn die Sitten, Normen und Schweizer Verfassung in der Schweiz respektiert werden.

Ich kandidiere für den SP Parteitag, weil ich die Minderheiten der verschiedenen ethnischen Volksgruppen in der Geschäftsleitung vertreten möchte.

Ganapathipillai Suthakaran - SUTHA

SP MigrantInnen Präsident, Kanton Solothurn

CANDIDATURE DE MARC GROSSPIETSCH

Lettre de motivation

Liebe Genossinnen und Genossen,

Care Compagne, care compagni,

Chers et chères camarades

Ich bin ein überzeugter Sozialdemokrat! Geprägt durch ein sozialdemokratisches Elternhaus bin ich bereits mit 15 Jahren in die sozialdemokratische Partei meines Geburtslandes Deutschland, die SPD, eingetreten. Mein dortiger Weg führte mich über die Basisarbeit früh in den Sektionsvorstand und mit 21 Jahren wurde ich das bis dahin jüngste Mitglied im Gemeindeparlament meiner damaligen rheinischen Heimatgemeinde. Von Anfang an lag meine politische Arbeit darin, einen Beitrag zum Erhalt und zum Ausbau der Errungenschaften für die Arbeitnehmer:innen in den Zeiten der aufkommenden Globalisierung zu leisten. Nach meinem Eintritt in das Berufsleben war es selbstverständlich für mich, dass ich mich neben meinem politischen Engagement in der Gesellschaft auch - über die gewerkschaftliche Arbeit - für die Beschäftigten:innen im Hause meines Arbeitgebers und in der Branche einsetzen wollte: zuerst als Vertreter der Jugendlichen und Auszubildenden und später als Mitglied des Betriebsrates. Bei all meiner Arbeit war mir eins wichtig – das, was Sozialdemokraten und Gewerkschaften erkämpft haben, ist nicht selbstverständlich gegeben für alle Zeiten; wir müssen dafür aktiv jeden Tag kämpfen. Das hat mich geprägt bis zum heutigen Tage. Es überrascht somit nicht, dass ich nach meiner Einwanderung in die Schweiz in der SP meine politische Heimat gefunden habe.

Seit 2017 darf ich als Co-Präsident der Sektion Pfäffikon ZH vorstehen; von 2018 bis 2022 parallel dazu auch als Präsident der SP im Bezirk Pfäffikon. In den Gemeindewahlen 2022 wurde ich erfolgreich als Mitglied der Sozialbehörde gewählt und konnte parallel drei weitere Ämter mit SP-Kandidaten besetzen. Mein Bestreben gilt der Stärkung und der wiederaufkeimenden gesellschaftlichen Verankerung der SP als ernstzunehmende politische Kraft mit klarer Vision in Zeiten des Klimawandels, der Energiekrise, des zunehmenden Individualismus, der geopolitischen Auseinandersetzungen und der zunehmenden sozialen Ungerechtigkeit in einem Wohlstandsland.

Nun möchte ich meinen Einsatz auch für die SP Schweiz leisten. Darum möchte ich mich im Parteirat inhaltlich auf die Themen:

- **Ausbau der Rechte von Arbeitnehmer:innen**
- **Betriebliche Mitbestimmung**
- **Die Stärkung und den Ausbau unserer Sozialsysteme**
- **Eine Politik in der Ökonomie und Ökologie gemeinsam bestehen können**

fokussieren und damit meinen Beitrag leisten, dass unsere Partei weiterhin eine starke Stimme und Kraft für die Sozialdemokratie in der Schweiz nachhaltig haben wird. Denn es braucht Sozialdemokraten:innen heute genauso dringend wie es sie vor 100 Jahre schon gebraucht hat.

Mit der Bitte um Eure Unterstützung und mit solidarischen Grüßen

Euer Marc

Curriculum vitae



Allgemeine Persönliche Informationen

Geburtsdatum:	3. September 1973
Geburtsort:	Würselen (Deutschland)
Alter:	49 Jahre
Nationalität:	Schweiz & Deutschland
Heimatort:	Pfäffikon ZH
Zivilstand:	Seit 12 Jahren in einer festen Beziehung
Schulbildung:	Fachhochschulreife
Ausbildung:	Versicherungskaufmann & Geprüfter Bilanzbuchhalter
Beruf:	Angestellter in einem IT-Beratungsunternehmen
Hobbies:	Politische Arbeit, Flusswandern mit dem Kajak, Wandern, Interesse an Geschichte, Kochen und guter Wein, Reisen & die Welt entdecken

Politisches Engagement

Parteimitgliedschaft:	Seit 2015 in der SP und seit 1989 in der SPD
Parteiämter in CH:	Seit 2017 Parteipräsident der SP Pfäffikon ZH 2018 – 2022 Präsident der SP im Bezirk Pfäffikon 2016 bis heute im Vorstand der SP im Bezirk Pfäffikon
Politische Ämter in CH:	Seit 2022 Mitglied der Sozialbehörde Pfäffikon

CANDIDATURE DE MARCO HUBER

Lettre de motivation

Bewerbung für den Parteirat der SP

Geschätzte Genossinnen und Genossen

Als langjähriges und aktives Mitglied der SP bin ich sehr an politischen Aktivitäten interessiert und ich bringe mich gerne tatkräftig für die Partei ein.

Da ich zudem auch gewerkschaftlich – bei der Gewerkschaft des Verkehrspersonals, SEV – aktiv bin, finde ich es wichtig, diesen Bereich im Parteirat der SP zu vertreten. Gerne bewerbe ich mich hiermit als Mitglied des Parteirats.

Ich bin eine Person, welche gut mit anderen zusammenarbeitet. Ich habe klare Meinungen, vertrete diese offen, ich lasse mich aber auch problemlos von besseren Argumenten überzeugen. Ideen einzubringen oder gute Ideen zu unterstützen ist für mich eine Selbstverständlichkeit.

Als Familienvater, Arbeiter, Gewerkschafter, Mitglied einer Schlichtungskommission, bringe ich viele Eigenschaften mit, welche das breite Spektrum des Parteirats der SP sicher gut ergänzen.

Entsprechend freue ich mich über eine Kontaktaufnahme, um meine Eignung für den Parteirat weiter zu vertiefen für eine mögliche Aufstellung zur Wahl .

Freundliche Grüsse

Marco Huber

Curriculum vitae

Persönliche Daten:		
Name:	Huber	
Vorname:	Marco	
Adresse:	Othmarstrasse 34, 9500 Wil SG	
Telefon:	G:079 172 56 12, P:079 276 01 53	
E-Mail:	marco.huber@sbb.ch	
Geburtsdatum:	08.11.1975	
Zivilstand:	verheiratet, drei Kinder	
		
Berufliche Erfahrungen:		
heute-	09/2021	Stage SDA (Service Desk Automaten) Bern
09/2021 -	03/2021	Stage Logistik/Triage Reparatur Center Bern
03/2021 -	10/2013	SBB Techniker RIDA (Dienstleistungsautomaten) Region Ost
10/2013 -	08/2004	SBB RIDA TEAM Zürich Flughafen
08/2004 -	08/2001	SBB RIDA TEAM Winterthur
08/2001 -	10/1997	SBB Gepäckdienst Zürich Flughafen
10/1997 -	08/1995	SBB Gepäck / Rangierdienst St.Gallen
Ausbildung:		
08/1995 - 08/1993	Lehre als SBB-Betriebsfachangestellter	
08/1993 - 08/1990	Realschule Niederuzwil	
08/1990 - 08/1983	Primarschule Niederuzwil	
Sprachen:		
Deutsch:	Muttersprache	
Nebenberufliche Tätigkeiten:	<ul style="list-style-type: none"> • PEKO SBB, 2013 - 2019 • SEV (Gewerkschaft des Verkehrspersonals) Sektionspräsident AS Ost, GAV Delegierter/ Ausschuss, Mitglied Branche Personenverkehr. • Vorstand Kantonaler Gewerkschaftsbund St.Gallen, Verantwortlich für den Regionalen Wil SG und Umgebung. • Vorstand ELWIS (Eltern Vereinigung WILER Schulen) • Schlichtungsstelle Kreisgericht Wil Behörde für Arbeitsverhältnisse. 	
Weiterbildungen:	<ul style="list-style-type: none"> • Basis und fortgeschrittener Kurs Kommunikation hautnah erleben. • 3 Module PV (Personal Vertretung) Kurse. • Kurs Sitzungen und Versammlungen leiten. • AZG Kurse, GAV Kurs. • 3 Module Gewerkschaft für Vorstand und Präsidenten. • Kurs, Neue Mitglieder werben und wie werbe ich richtig. • Diverse Kurse Your-Power/ Grundausbildung / Fortgeschrittene (Seminar, Raub, Prävention/ Geldboten). • TCS Kurse für Lieferwagen und Eco Drive für Personenwagen. 	
Hobbys:	Familie, Fitness, Skifahren	

CANDIDATURE DE ROBIN JOLISSAINT

Lettre de motivation

Chères et chers camarades,

Le travail effectué depuis deux ans par la nouvelle co-présidence m'enthousiasme énormément. Chaque semaine, le PS est sur le devant de la scène pour réagir à la vie politique, défendre les acquis sociaux et proposer de nouvelles idées dans le débat national. La réforme des statuts de l'année dernière me donne l'opportunité de contribuer à ce travail collectif et je me présente aujourd'hui devant vous comme candidat au Conseil de Parti dans l'espoir d'être utile à notre projet politique.

Le modèle néolibéral globalisé aura encore vécu une décennie d'insouciance après la crise financière de 2008. Nous sentons toutefois qu'il arrive en bout de course. La montée des partis fascistes, la guerre, et les mouvements populistes qui ont émergé face aux mesures sanitaires anti-Covid sont les symptômes d'une désillusion face à un système dont les promesses de liberté et d'abondance ne sont plus crédibles, à défaut de n'avoir jamais été réalisées. La crise environnementale dans laquelle nous sommes entré-es exacerbera encore les tensions sociales et politiques. C'est pourquoi les forces de gauche, le Parti Socialiste en tête, doivent proposer une nouvelle alternative sociétale : la tâche est immense, mais des solutions existent déjà.

En tant que sociologue, l'objectif de mon travail est d'expliquer le fonctionnement de la société contemporaine. De par mes expériences à la London School of Economics ou à la Hebrew University of Jerusalem, et aux contacts d'intellectuel·les tel·les qu'Eva Illouz, Hartmut Rosa ou David Graeber, je travaille sur une critique sociale radicale du capitalisme. Actuellement, mes recherches portent sur les transformations du monde du travail dans le contexte de la reconversion écologique des entreprises. Ce thème s'inscrit dans la continuité des mouvements syndicaux et est d'une grande importance pour les partis sociaux-démocrates. En effet, la transition vers une société durable ne doit pas se faire aux dépens des travailleuses et des travailleurs ni des personnes précaires !

Au sein du Conseil de Parti, j'espère pouvoir apporter un recul sociologique sur les directions que souhaite prendre le PS. Je proposerai également volontiers d'inviter des intervenant·es externes engagé·es publiquement, telle par exemple que la sociologue Isabelle Ferreras, spécialiste de la démocratie économique en entreprise qui conseille déjà le Parti socialiste belge. De plus, ma formation de master en sciences politiques et mon réseau international ont élargi mes connaissances de plusieurs contextes nationaux étrangers, desquels nous pouvons tirer des enseignements.

Avant de conclure, j'aimerais mettre l'accent sur un aspect qui me semble essentiel dans mon engagement politique : nous devons avancer main dans la main avec les mouvements sociaux. Depuis les années 2000, la gauche « culturelle » s'est battue pour les droits des femmes* et des minorités et a obtenu de nombreux succès. Ces succès sont avant tout ceux de citoyen·nes qui se sont engagé·es dans la rue et dans les associations. Nous devons continuer à travailler avec elleux tout en renouant avec notre origine syndicale et en nous rapprochant des mouvements sociaux écologistes, même les plus perturbateurs – tant qu'ils restent dans la non-violence.

Je crois que seule une grande union de toutes les personnes qui luttent pour la justice sociale peut amener à un changement de paradigme sociétal. C'est la raison pour laquelle mon engagement est multiple : au PS et dans les institutions démocratiques, dans la résistance civile non-violente et les associations, et dans le monde académique. Cette diversité est féconde de nouvelles idées ! Ce qu'il nous reste à acquérir aujourd'hui, c'est la volonté de les mettre en pratique, c'est le courage de changer nos institutions, et c'est l'enthousiasme de créer un monde nouveau. Ainsi, nous éviterons le fascisme et l'effondrement climatique et nous pourrons bientôt célébrer une société solidaire et juste pour toutes* et tous*.

Veillez agréer, chères et cher camarades, mes salutations solidaires,

Robin Jolissaint

Curriculum vitae



ROBIN JOLISSAINT

Candidat au Conseil de Parti

PROFIL

Universitaire fortement tourné vers la sphère publique, je m'engage dans les associations locales autant qu'au plus haut niveau pour la justice sociale et écologique.

INFORMATIONS

- Lieu : CH-1700 Fribourg
- Email : jolissaint_robin@hotmail.ch
- Nationalité : Suisse
- Âge : 23.11.1992

LANGUES

Français : Langue maternelle
 Allemand : B2
 Anglais : Bilingue

VISION

- **Redéfinir la prospérité** dans le modèle de développement occidental (temps libéré, santé, économie local, ...)
- **Converger les luttes** (queer, écologiques, syndicales, anti-racistes, anti-fa et féministes)

LOISIRS

Jazz, cinéma, activisme, débat

FORMATION

- 2019- Fribourg, CH Thèse de doctorat en sciences sociales
Universités de Fribourg & Louvain-la-Neuve
Sous la direction de F. Gauthier et I. Ferreras
- 2016-17 Londres, GB Master en sociologie politique
London School of Economics and Political Science
- 2015-15 Séoul, KR Global Korea Government Scholarship Program
Ewha W. University

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

- 02/19- Fribourg, CH **Université de Fribourg**
 Doctorant, Assistant & Chargé de cours
 - Recherche sur la reconversion écologique des entreprises et les transformations du travail
 - Participation aux réseaux de recherche internationaux
 - Formation d'adultes et enseignement
- 05/21-06/2021 Jérusalem, IL **Université Hébraïque de Jérusalem**
 Chercheur invité
 - Sur invitation de la prof. Eva Illouz
- 06/18-12/2018 Hanoï, VN **Ambassade de Suisse au Vietnam**
 Stagiaire politique et économie
 - Rédaction du rapport sur les Droits humains

ASSOCIATIONS & POLITIQUE

- 09/2022 - Commission Elections fédérales 2023, PSF
- 05/2022 - Campagne Renovate Switzerland
- 05/2021 - Commission sociale de la Ville de Fribourg
- 09/2020 - Délégué au Conseil de Faculté des Lettres
- 07/2020 - Rencontres économiques d'Aix
- 03/2019 - Association Environnement UniFr
- 07/2019 - Bénévole au Festival de jazz de Marciac
- 03/2019 - Parti socialiste et Jeunesse socialiste fribourgeoise
- 03/2018 - Président du Jury Comundo, FIFF

CANDIDATURE DE LEO KELLER

Lettre de motivation

Warum kandidiere ich jetzt für den Parteirat? Vor 47 Jahren bin ich der SP beigetreten, weil sie die einzige Partei war, die sich als Erste entschieden gegen die Atomenergie und für den Umweltschutz einsetzte und die soziale Frage dabei nicht vergass. Seit 9 Jahren bin ich politisch wieder ziemlich aktiv – auch weil ich jetzt deutlich mehr Zeit aufbringen kann. Als Alt-68iger haben wir die Kapazitäten (und die Erfahrungen) um die SP auf allen Ebenen – meist hinter den Kulissen – mit «viel Tat und etwas Rat» aktiv zu unterstützen.

Mit der Statutenreform, die ich sehr unterstütze, wollen wir **mehr Lebendigkeit und Aktivitäten in der breiten sozialdemokratischen Bewegung** auslösen und nachhaltig fördern. Der Parteirat ist ein Instrument, um mehr SP-Mitglieder in die Entwicklung der konkreten Politik, die das Präsidium entwirft, zu involvieren.

Die neuen Themenkommissionen könnten ein weiteres neues, wichtiges Instrument werden – mit ihnen wollen wir die vielen fachkompetenten Mitglieder unter unseren 33'000 Mitglieder besser aktivieren und ihr Wissen, ihre Kapazitäten für die Politik nutzbar zu machen. Hier bin ich in 4 Themenkommissionen aktiv (Umwelt, Wirtschaft, Bildung, Digitalisierung). Und mit der **Arbeitsgruppe «Klima & Energie»**, einer Untergruppe der Themenkommission Umwelt, Energie und Raumplanung leisten wir hier Pionierarbeit.

Unsere ca. 1000 Exponenten in den Gemeinderäten sollen von den neuen Themenkommissionen profitieren können, aber auch die SP-Fraktionen in den Parlamenten der Kantone und Städte und Kantone sollen fachlich unterstützt werden.

Ich habe mich in diesem Feld in den letzten 5 Jahren auf allen Ebenen sehr engagiert: für die Gemeinden und die Kantonsrat-Fraktion im Kanton Aargau, für das Energiethema auf nationaler Ebene mit der Initiierung der Arbeitsgruppe «Klima und Energie» auf kantonaler und nationaler Ebene. Ich meine, ich könne hier wichtige Erfahrungen einbringen.

Die zentrale Aufgabe der Sozialdemokratie ist es, für die Bewältigung der Klimakrise und der Energiewende **einen offenkundig sozial gerechten zu Weg finden**. Nur so können wir eine nachhaltige Zukunft gestalten. Denn ohne diese werden wir auch die Demokratie und die soziale Gerechtigkeit verlieren. Dafür müssen wir aber zuerst unsere Mitglieder und Wählerinnen und Wähler gewinnen.

Sozialer, demokratischer Wandel zu mehr Nachhaltigkeit geschieht aber nur, wenn wir auch fach- und sachkompetent sind. Dazu sollen vorallem die Themenkommissionen mithelfen. Der Parteirat als «Aufsichtsorgan» über die Themenkommissionen wird hier eine wichtige Rolle spielen. Dazu möchte ich beitragen.

Aber auch in den anderen Politikfeldern, in denen ich dank meinen beruflichen Erfahrungen Kompetenzen erworben habe - **Digitalisierung, Wirtschafts-, Bildungs- und Forschungspolitik** - will ich mithelfen, dass wir gute sozialdemokratische Antworten auf die aktuellen Fragen finden können.

Darum bewerbe ich mich für einen der freiwerdenden Sitze im Parteirat. Euer Vertrauen würde mich sehr freuen.

Curriculum vitae

Persönliche Daten

Leo Keller, Wasserfluhweg 20, 5000 Aarau
079 354 36 00
Leo.keller@blueocean-sws.com
<https://www.linkedin.com/in/lekeller/>



Biographische Daten

Geburtsdatum: 31. 10. 1948
Aufgewachsen: Basel
Bürgerort: Basel / Endingen (AG)
Kinder: 3 (37, 34, 24)
Zivilstand: in Partnerschaft

Politische Erfahrungen und Aktivitäten

SP-Mitglied seit 1977 (Sektionen Zürich, Rorbas, Aarau)

Aktuelle Engagements:

SP Aargau: Fachausschuss Energie & Klima (Präsident seit 2018)
SP Aargau: Projektgruppe «von der kommunalen Abfallwirtschaft zur Kreislaufwirtschaft»
SP Schweiz: Arbeitsgruppe Klima & Energie (co-Leitung seit 2020)
SP Schweiz: Initiator der Internet-Expertenkommission (SPS Internet-Strategie 2015)
SP Aarau: Vorstandsmitglied (2016-2019), Deleg. SPS Parteitag, Deleg. SP AG Parteitag
Stadt Aarau: Mit-Initiant Bürgerinitiative Alti Badi, Mit-Initiant Forum Aarau
Region Aarau: Mit-Initiant Verein Rettet den Mitteldamm (Präsident)
Nachhaltigkeit: Initiator eines Denknetzes «Nachhaltigkeit – wie geht soziale Demokratie in der Knappheit von Raum und Ressourcen?»

Wichtige historische Engagements:

VSS: Vorstandsmitglied Verband der Studentenschaften Schweiz (1970/71)
Anti-AKW: Organisation der wissensch. Einsprachen gegen die AKW Gösgen und Leibstadt
Anti-AKW: Mitorganisator verschiedener Anti-AKW-Demo's (insb. Gösgen I und II)
SP Schweiz: Mitglied der Fachkommission Umwelt – Einführung des USG (1978 – 84)

Berufserfahrungen

Seit 2010 Inhaber Blue Ocean Semantic Web Solution (www.blueocean-sws.com)
2001-2010 co-Founder der Firma Netbreeze GmbH (künstl. Sprachintelligenz)
1994-2001 Strategische Unternehmensberatung (OE) bei ADLittle und ATKearney
1980-1994 co-Founder und Leiter der Ökoscience AG (Umweltanalysen und Beratung)
1975-1980 wissenschaftl. Assistent Prof. Werner Stumm, EAWAG/ETHZ

Ausbildungen

1990 – 95 Dipl. OE SAAP (Organisationsentwicklung)
1968 – 75 Dipl. nat. ETHZ (Chemiker)
1968 - (Selbst) Studium in Fortran, Cobol, Pascal,
1968 Matura C in Basel

Wichtige Hobbys und Interessensgebieten

Politik und Geschichte
Natur: Garten, Pflanzen züchten, Pflanzen nutzen, Wandern
Gesundheit: Du bist was Du isst – Gesundheit durch Ernährung
Sport: Schwimmen, Skifahren, Skitouren, Tauchen

CANDIDATURE D'ONAÏ REYMOND

Lettre de motivation

Concerne : Candidature au Conseil de parti du PSS

Je souhaiterais adhérer à ce Conseil car le rôle de cet organe essentiel du parti socialiste suisse constitue le « parlement du parti ». De par ma formation ainsi que mes expériences professionnelles et politiques, je détiens les outils nécessaires en vue de contribuer à la formulation stratégique de la politique du parti.

Etant actuellement conseillère communale à Lausanne, cette expérience me confère les connaissances et savoir-faire utiles pour saisir les enjeux politiques et travailler dans un esprit de consensus. En tant que déléguée Femme au PSS, je suis déjà active dans un des domaines essentiels du parti socialiste qu'est l'égalité. En outre, la liberté, justice et solidarité qui constituent la pierre angulaire du parti et sur la base de laquelle le Conseil va œuvrer me motivent à remplir ce rôle avec zèle, ardeur et conviction si j'étais élue.

Je suis également spécialiste de droits des migration et droits de l'Homme au Secrétariat d'Etat aux migrations au sein du Département fédéral de justice et police. Mon expertise dans ces domaines ainsi que dans celui des institutions suisses me permettront de saisir rapidement les problématiques politiques actuelles et mener des débats efficaces et productifs sur des sujets tels que la politique sociale, l'intégration européenne ou le renforcement de l'Etat de droit, notamment. Ayant dirigé un projet global d'Egalité au sein de l'office à l'attention de plus 1300 collaborateurs/rices, j'ai acquis une expérience solide dans la protection des travailleurs/ses tout en garantissant le respect du principe de non-discrimination et d'inclusion.

Le parti socialiste ayant toujours défendu et promu la diversité, c'est également par ma trajectoire que j'ai adhéré à ses lignes directrices. En effet, je suis née à Kaboul en Afghanistan et suis arrivée en Suisse en tant que réfugiée à l'âge de 8 ans. Mon parcours de vie me permettra de toujours avoir à l'esprit les difficultés auxquelles les personnes se trouvant en bas de l'échelle sociale et minoritaires font face et tenter de proposer, dans la marge de manœuvre qui me serait confiée, des mesures efficaces en vue d'améliorer la qualité de vie de toutes et tous. Pour finir, travaillant depuis de nombreuses années à la Confédération, les dynamiques entre les différentes régions linguistiques me sont bien connues et me permettront de mener des discussions constructives dans le cadre des tâches confiées.

Je vous remercie par avance pour l'attention portée à ces quelques lignes.

Onaï Reymond

Curriculum vitae

Onai Reymond

Née le 12 mars 1986

Suisseuse

onai.reymond@sem.admin.ch

Contact : 076 430 98 13

**EXPÉRIENCES PROFESSIONNELLES ET POLITIQUES**

Cheffe de section Département fédéral de justice et police Secrétariat d'Etat aux migrations Berne	Actuellement
Conseillère communale Lausanne	Actuellement
Déléguée Femme Parti socialiste suisse	Actuellement
Adjointe scientifique Département fédéral de justice et police	2014-2022
Directrice du projet Egalité SEM Département fédéral de justice et police	2019-2021
Experte suisse Union européenne	2016-2017
Stage académique Parlement fédéral Berne	2014 -2015
Stage juridique Etat de Vaud Lausanne	2013 - 2014

FORMATION

CAS Droit des migrations 2016-2017

Faculté de Droit / Institut de droit européen

Université de Berne, Fribourg et Neuchâtel

Mémoire : Analyse comparée du droit suisse et européen en matière d'admission provisoire et protection subsidiaire resp.

Master Politique et management public Spécialisation : Droit public 2011-2014

Faculté de Droit, Sciences criminelles et administratives

IDHEAP, Université de Berne et Lausanne

Mémoire: Répartition des compétences juridiques entre le Parlement et le Conseil fédéral en matière de dénonciation des traités internationaux

Bachelor en Science Politique, 2008-2011

Faculté des sciences sociales et politiques

Crédits validés à la faculté de Droit

Université de Lausanne

LANGUES

Français	Langue maternelle
Perse	Langue maternelle
Allemand	Parlé et écrit, niveau C1
Anglais	Parlé et écrit, niveau C1
Italien	Parlé et écrit, niveau A2/B1
Hindi/Ourdou	Parlé, niveau B1

CONNAISSANCES INFORMATIQUES

Word, Excel, Power Point, SPSS et Programmation (R) et Acta Nova

FORMATIONS CONTINUES DE LA CONFÉDÉRATION

Gestion de projet (EPA), Communication et rédaction (EPA), Management dans les services publics (EPA)

ADOPTION DES COMPTES ANNUELS 2021

Bilan 2021

Actifs	31.12.2021	31.12.2020
Caisse	707	866
PostFinance	3'880'138	2'249'266
Banque	3'189'960	2'844'560
Débiteurs partis cantonaux	33'981	5'927
Garantie de loyer	45'085	45'081
Débiteurs divers	592'753	536'805
./. Du croire	-3'200	-3'200
Actifs transitoires	85'890	65'374
Stocks	27'000	27'000
Titres	5'063	5'700
Immobilisations (corporelles et incorporelles)	228'000	332'000
Total actifs	8'085'377	6'109'380
Passifs		
Créanciers	302'344	245'279
Dettes aux partis cantonaux	14'888	34'038
Passifs transitoires	346'610	359'021
Provisions pour les élections	1'380'000	630'000
Provisions grands donateurs	1'075'642	634'591
Provisions pour les campagnes	2'046'200	1'589'000
Provisions legs	146'586	146'586
Provisions mobilisation	114'300	140'000
Provisions PS Femmes	145'000	130'000
Provisions PS60+	10'000	10'000
Provisions projets de récolte de fonds	306'515	292'688
Provisions diverses	1'598'000	1'305'000
Capital propre	599'291	593'178
Total passifs	8'085'377	6'109'380
Affectation de l'excédent		
Capital propre au 1.1.	593'178	590'938
Résultat	6'114	2'239
Capital propre au 31.12.	599'291	593'178

Compte des résultats 2021

	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Recettes	6'758'003	5'469'144	8'460'795
Cotisations	2'262'491	2'272'950	2'264'289 ¹⁾
Cotisations des membres	1'985'344	1'977'950	2'015'180
Versements de solidarité	277'147	295'000	249'109
Récolte de fonds	3'515'126	2'078'494	5'060'611 ²⁾
Dons des membres	952'449	505'000	1'000'000
Dons des bienfaiteurs(trices)	1'810'883	1'439'494	2'354'932
Dons divers	751'794	134'000	1'705'679
Ventes	231'506	181'400	272'000 ³⁾
Autres recettes	505'880	569'500	484'222 ⁴⁾
Dissolution des provisions	243'000	366'800	379'673 ⁵⁾
Dépenses	6'755'764	5'467'611	8'454'681
Frais de production	141'718	207'300	213'634 ⁶⁾
Médias	123'397	141'300	135'309
Courriels pour les membres	18'321	26'000	27'152
Nouveaux projets de recherches de fonds	-	40'000	51'173
Coût d'achat des marchandises	58'963	6'000	145'153
Prestations de tiers	272'034	313'060	372'369 ⁷⁾
Frais de personnel et assurances sociales	2'744'198	2'903'333	3'313'170 ⁸⁾
Autres frais de personnel	117'758	160'880	116'080 ⁹⁾
Frais de location	260'403	286'472	245'972 ¹⁰⁾
Entretien, réparations, leasing	38'207	65'500	51'186 ¹¹⁾
Assurances choses, taxes	5'225	5'500	4'895
Frais administratifs	466'444	419'000	566'534 ¹²⁾
Frais informatiques	91'555	110'200	119'333 ¹³⁾
Frais publicitaires (campagnes)	188'429	80'700	470'499 ¹⁴⁾
Frais divers du parti	355'630	445'716	417'244 ¹⁵⁾
Approvisionnement des provisions	1'777'000	196'000	2'227'000 ⁵⁾
Amortissements	227'602	254'600	159'065 ¹⁶⁾
Résultat financier	12'386	13'350	33'633
Résultat extraordinaire	-1'791	-	-1'088 ¹⁷⁾
Résultat annuel	2'239	1'533	6'114

Centre de coûts 2021

	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
Parti	2'189'415	1'657'720	2'176'572 ¹⁸⁾
Cotisations	2'246'786	2'258'450	2'249'389
Dons	957'942	505'000	1'003'544
Dépenses courantes	-70'675	-81'040	-82'005
Frais de personnel et généraux	-713'580	-730'338	-732'839
Congrès	-70'735	-76'000	-72'779
AD	-17'633	-66'000	-37'903
Dépenses CD/présidence	-13'277	-13'000	-11'410
Dépenses des commissions	-4'719	-10'000	-591
Indemnités de la présidence yc dépenses	-75'835	-83'612	-96'658
Dépenses de la vice-présidence	-26'040	-30'240	-30'240
Relations internationales	-7'284	-13'500	-11'057
Papier sur le climat	-404	-2'000	-878
Concept économique	-15'132	-	-
Formation	-137'158	-164'278	-160'523 ¹⁹⁾
Frais de personnel et généraux	-92'029	-111'678	-102'405
CoCo	-5'448	-15'000	-8'678
Formation interne	-2'821	-11'100	-3'283
Université d'été	-10'600	-5'000	-4'816
Développement de membres	-14'855	-6'500	-28'796
Economie & démocratie	-120	-5'000	-646
Séminaire sur la politique communale	-11'286	-10'000	-11'899
PS60+	-88'703	-113'593	-90'666 ²⁰⁾
Frais de personnel et généraux	-70'081	-74'393	-69'872
Dépenses courantes	1'560	4'600	6'336
Dépenses de la présidence	-7'440	-7'000	-6'710
AD/CM/groupes de travail	-12'041	-19'500	-12'965
Rencotres thématiques/campagnes	-701	-17'300	-7'454
PS Migrant-es	-76'541	-89'533	-68'558 ²¹⁾
Frais de personnel et généraux	-69'933	-74'033	-64'361
Dépenses courantes	-6'608	-10'000	-3'053
Dépenses de la présidence/CD	-	-5'500	-1'145
JS/Juso	-181'306	-200'823	-191'479 ²²⁾
Frais de personnel et généraux	-181'306	-200'823	-191'479
PS Femmes	-88'600	-145'880	-137'678 ²³⁾
Frais de personnel et généraux	-81'424	-86'880	-100'885
Courriels du PS Femme	7'630	2'500	16'580
Dépenses courantes	-1'210	-5'000	-1'427
Dépenses de la présidence	-4'580	-7'500	-5'740
Assemblée des membres	-9'161	-18'000	-9'611
Campagnes	-197	-21'000	-26'741
50 ans du droit de vote des femmes	342	-10'000	-9'854

	Comptes 2020	Budget 2021	Comptes 2021
PS queer	-	-20'117	-377
Frais de personnel et généraux	-	-15'117	-377
Dépenses courantes	-	-5'000	-
Publications	-231'634	-300'783	-248'305
links	-132'284	-156'258	-127'163
socialistes	-66'728	-96'325	-83'403
ps.ch	-32'622	-33'000	-37'739
Raport annuel	-	-10'200	-
Archives photographiques	-	-5'000	-
Campagnes et communion	-1'829'506	-808'060	-2'191'581
Frais de personnel et généraux	-612'557	-636'110	-755'839
Dépenses courantes	-2'280	-5'000	-5'809
Campagnes	-816'796	-120'000	-630'855
Journaux de votations	-19'895	-30'000	-19'893
Référendums	-227'434	-70'000	-183'519
Initiatives	-129'033	-170'000	-536'671
Elections	-203'135	-	-779'850
Récolte de fonds en ligne	124'624	53'050	537'955
Dissolution Provisions campagnes/élections	57'000	170'000	182'900
Mobilisation	-476'688	-474'837	-450'652
Frais de personnel et généraux	-499'832	-512'637	-502'856
Dépenses courantes	-56'386	-15'300	-7'734
Campagnes de mobilisation parti cant./sect.	79'530	53'100	59'938
Récolte de fonds	1'222'738	811'717	1'666'784
Frais de personnel et généraux	-339'845	-401'777	-388'748
Diss./approvisionnement des provisions	-73'001	-6'000	-65'827
Résultat de la collecte de fonds	1'810'883	1'439'494	2'354'932
Legs/nouveaux projets récolte de fonds	-	-40'000	-51'173
Part revenant aux partis cantonaux	-175'300	-180'000	-182'400
Assainissement financier	-300'000	-150'000	-300'000
Résultat Shop	222	-	2'576
Résultat annuel	2'239	1'533	6'114

Annexe aux comptes annuels 2021

Indemnités des organes dirigeants

Les membres du Comité directeur ont droit au remboursement de leurs frais effectifs. La Coprésidence du parti a reçu un salaire annuel de 70 000 francs et l'indemnité forfaitaire pour frais d'environ CHF 10 000 au total. La rémunération totale des six vice-président-es est d'environ 30 000 CHF par an. La présidente de la Jeunesse socialiste suisse (JS) touche près de 27 000 francs bruts par an. En 2021, l'indemnité de la Présidence et du Comité directeur des Femmes socialistes suisses se monte à quelque 4 000 francs. La Co-présidence du PS60+ touche une indemnité globale de 6 700 francs.

Organisations proches

Les organisations et institutions proches du PS sont les suivantes :

1. Solidar Suisse, Zurich (anciennement Œuvre suisse d'entraide ouvrière, OSEO)
2. Solifonds Schweiz
3. Alliance progressiste
4. Socialistes européens, PSE

Le PS Suisse verse aux organisations susnommées des cotisations d'affiliation en vue de la réalisation d'objectifs qui correspondent au but statutaire du PS Suisse. Aucune transaction sans rapport avec les cotisations d'affiliation ou des prestations reçues n'a été effectuée. La cotisation au PSE est provisoirement suspendue en raison de nouvelles réglementations européennes qui prennent effet rétroactivement à partir de 2018.

Principes applicables à la présentation du bilan et à l'évaluation des valeurs

Titres :	Valeur du cours
Stocks :	Valeur de revient
Mobilier, machines et installations :	Valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements réalisés sur la base de la durée d'utilisation
Informatique :	Valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements réalisés sur la base de la durée d'utilisation
Autres postes du bilan :	Valeur nominale

Commentaires relatifs aux comptes

A) Bilan

Cash flow et liquidités

Par rapport à l'année précédente, les liquidités ont augmenté d'environ 1 976 000 francs. Les liquidités brutes élargies ont connu une augmentation similaire. Celles-ci comprennent en plus les avoirs en compte courant réalisables à court terme. Pour leur part, les actifs circulants nets ont augmenté de 2 055 000 francs.

en milliers de CHF	2021	2020
Résultat annuel	6.1	2.2
Amortissements	159.1	227.6
Cashflow I	165.2	229.8
Approvisionnement des provisions	2'339.1	1'919.0
Dissolution des provisions	-395.1	-243.0
Cashflow II	2'109.2	1'905.8
Évolution actifs circulants/dettes à court terme	-78.0	-99.3
Investissements		
Investissements immobilisations	-55.1	-300.6
Financement		
Évolution Fonds	0.0	0.0
Évolution Fonds Liquidités	1'976.1	1'505.9

En milliers de CHF	31.12.2021	31.12.2020	Évolution
Caisse	0.7	0.9	- 0.2
PostFinance	3'880.1	2'249.3	+1630.9
Banque	3'190.0	2'844.6	+ 345.4
Liquidités	7'070.8	5'094.7	+1976.1
Avoir en comptes courants	500.1	483.2	+ 16.8
Liquidités brutes	7'570.9	5'577.9	+1993.0
Autres actifs circulants	281.4	193.8	+ 87.7
./. Dettes à court terme	663.8	638.3	+ 25.5
Actifs circulants nets	7'188.5	5'133.3	+2055.1

Débiteurs partis cantonaux

Les arriérés de cotisations des partis cantonaux à la fin de l'année 2021 ont été réglés au cours du premier trimestre 2022 ou des délais de paiement ont été convenus.

en milliers de CHF	31.12.2021	31.12.2020	Évolution
Débiteurs partis cantonaux	34.0	5.9	-28.1
Dettes aux partis cantonaux	14.9	34.0	19.1
Créances nettes envers les partis cantonaux	19.1	-28.1	-47.2

Provisions

Le montant total des provisions, du croire inclus, se monte à 6 835 000 francs au 31 décembre 2021. La plupart d'entre elles sont destinées à des projets futurs.

B) Compte de résultat

Au terme de l'exercice, les comptes 2021 affichent un bénéfice d'environ 1 114 francs.

Recettes

1. Cotisations

Le volume des cotisations des membres, de quelque 2 042 000 francs, est légèrement supérieur au budget. En 2021, les contributions de solidarité ont atteint 249 000 francs et sont ainsi d'environ 46 000 francs inférieures au budget.

2. Récolte de fonds

Le résultat de la récolte de fonds est comptabilisé « net ». Les recettes nettes sont de près de 3 millions de francs supérieures au budget.

Les recettes de la recherche publique de fonds ainsi que les dons du Groupe 2023 permettent d'obtenir un revenu net d'environ 3 355 000 francs (y compris les dons des membres), soit environ 1 410 000 francs de plus que les valeurs budgétisées. Le résultat net se compose comme suit :

Recherche public de fonds/Groupe 2023 en milliers de CHF	2021
Recettes brutes	4'330
Charges brutes	-975
Revenu net	3'355
dont dons des membres	1'000

Le Groupe 2023 rassemble les donatrices et les donateurs réguliers du PS Suisse. Le nombre de membres de ce groupe (quelque 1800 personnes) a augmenté par rapport à 2020.

Les autres dons comprennent notamment, d'une part, les dons provenant des campagnes de collecte de fonds en ligne et, d'autre part, les dons provenant des mailings du PS60+ et des Femmes socialistes suisses ainsi que les mailings adressés aux destinataires de *links* et de *socialistes* :

Autres dons en milliers de CHF	2021
PS60+, Femmes socialistes, links und socialistes, diverses	126
Campagnes de collecte de fonds en ligne	1'580
Revenu brut	1'706

Les recettes des actions de collecte de fonds en ligne liées aux campagnes dépassent le budget à hauteur d'environ 1,43 million de francs. L'excédent qui n'a pas été dépensé pour les campagnes correspondantes est mis en réserve au titre de provisions pour des projets futurs.

Les personnes/entités suivantes ont fait des dons de plus de 10 000 francs au PS Suisse en 2021 :

- Piero Hug, 36 090 francs
- Hanspeter Huber, 20 000 francs
- Hans Max Mayr, 10 300 francs
- Achim Schwander, 600 000 francs
- La Mobilière (groupe d'assurances), 36 000 francs
- Raiffeisen Suisse, 48 051 francs

3. Ventes

Sont comptabilisés dans ce poste les journaux de votations et d'élections facturés aux sections et aux partis cantonaux, la vente de publicité/d'encarts dans *links*, *socialistes* et *solidaires* ainsi que les recettes générées par les éditions régionales (destinées aux différents partis cantonaux) du journal *links*. Sont en outre passés en compte ici certains services fournis à des partis cantonaux, à des sections et à des particuliers, tels que la création et l'exploitation de sites web, la participation des partis cantonaux et des sections à la mise en œuvre de campagnes de mobilisation, le produit de la revente de matériel de campagne aux partis cantonaux et aux sections, les prestations de services pour les activités de collecte de fonds des partis cantonaux ainsi que les recettes provenant d'un mandat de tiers.

Depuis 2010, jusqu'à 2000 exemplaires des journaux de votations sont distribués gratuitement aux sections et aux partis cantonaux. En 2021, trois journaux de votations ont été produits.

4. Autres recettes

Les autres recettes comprennent divers frais de séminaire, la contribution de soutien du canton de Saint-Gall, qui a accueilli le Congrès en août 2021, ainsi qu'une contribution du PS vaudois pour l'assemblée générale des Femmes socialistes à Lausanne. L'université d'été 2021 n'ayant pas eu lieu, les frais de séminaire y relatifs sont supprimés.

La part versée par le Groupe socialiste l'a été sur la base du schéma de calcul transparent déjà appliqué pour le budget. Le montant effectif de l'indemnité compensatrice, d'environ 477 000 francs, est inférieur au montant prévu au budget.

5. Variation des provisions

En 2021, des provisions existantes d'un montant de 380 000 francs ont été libérées : pour couvrir les amortissements résultant des investissements dans la nouvelle base de données de récolte de fonds et pour le développement continu de l'outil de la campagne de mobilisation (« Avanti »), pour couvrir les coûts engagés dans le cadre de l'introduction d'un modèle d'organisation non hiérarchique ainsi que pour les dépenses liées à l'initiative 99 % et à l'initiative sur la transparence, qui a été retirée en 2021 et ne sera donc pas soumise au vote. Pour les postes supplémentaires approuvés par un crédit supplémentaire en 2021 et limités à fin 2021 ou 2023, des provisions existantes prévues pour les campagnes ont été dissoutes. Les dépenses liées à la révision et à la réimpression du guide testamentaire ont été couvertes par des provisions existantes. La dissolution des provisions pour le paiement des heures supplémentaires et des soldes de vacances a été opérée via les frais de personnel.

Les contributions de soutien de la Raiffeisen Suisse et de la Mobilière Suisse Société d'assurances SA ont été, comme les années précédentes, affectées directement aux provisions de campagne.

Dans le domaine des campagnes, des provisions d'environ 1 874 000 francs au total ont été constituées pour les prochaines élections fédérales ainsi que pour des projets futurs. Les provisions en faveur des Femmes socialistes suisses ont été augmentées de 20 000 francs et les provisions en faveur des projets de collecte de fonds de 117 000 francs. En outre, la provision non affectée a encore été augmentée de 300 000 francs, afin d'accroître les fonds propres pour de futurs événements extraordinaires. Ce fait est très réjouissant et assure la sécurité financière du parti.

Des provisions ont été constituées dans les frais de personnel pour les obligations envers le personnel (heures supplémentaires, vacances).

Provisions en milliers de CHF	31.12.2020	Constitution	Dissolution	31.12.2021
Élection fédérales	630	750		1'380
Campagnes	2'370	1'124	-226	3'268
Campagne de mobilisation	140		-26	114
Femmes socialistes suisses	130	20	-5	145
PS60+	10			10
Récolte de fonds	293	117	-103	307
Assainissement financier	830	300		1'130
Diverses	475	28	-35	468
Total provisions	4'878	2'339	-395	6'822

Dépenses

6. Frais de production

Les frais de production médias comprennent les frais d'impression pour *links*, *socialistes* et *ps.ch* ainsi que pour les journaux de votations. En 2021, les frais de production ont été légèrement inférieurs au budget pour tous les médias.

En 2021, le poste « Production de mailings » comprenait notamment les coûts des mailings du PS60+ et des Femmes socialistes suisses ainsi que ceux des mailings envoyés aux destinataires de *links* et de *socialistes*. Les coûts y relatifs ont été à chaque fois légèrement inférieurs au budget. Le mailing budgétisé ayant trait à un référendum a été réalisé dans le cadre de la collecte de fonds et a donc entraîné une diminution des coûts de production.

7. Services de tiers

Les services fournis par des tiers dans le cadre des activités principales du PS Suisse sont comptabilisés dans les services de tiers. Les services de conseil purs, sans référence directe aux activités, sont comptabilisés dans les frais administratifs.

Les honoraires de tiers comprennent notamment les rémunérations versées aux agences et à d'autres prestataires de services pour les services fournis dans le cadre des campagnes ainsi que pour la mise en page et les droits d'image des publications. D'un montant d'environ 334 000 francs, les dépenses s'élèvent à près du double des valeurs inscrites au budget. Cela s'explique principalement par les dépenses liées aux référendums sur l'abolition du droit de timbre et de l'impôt anticipé ainsi que par les campagnes de votation, notamment sur la loi sur le CO2, l'initiative sur les soins infirmiers et le mariage pour tous.

Les rémunérations pour les traductions comprennent tous les frais liés aux commandes de traduction externes ainsi que les traductions simultanées et les traductions en langue des signes lors des événements. D'un montant d'environ 109 000 francs, les rémunérations pour les traductions sont inférieures au budget. La principale raison de cette évolution réside dans la réduction des dépenses liées aux événements – notamment en raison de la tenue par voie numérique des assemblées des délégué-e-s en février et en mai.

8. Frais de personnel

En 2021, le total des frais de personnel atteint environ 3,313 millions de francs, ce qui est supérieur au budget prévu, soit 2,903 millions de francs.

La charge salariale de 2,734 millions de francs couvre l'ensemble des salaires versés par le parti. Avec les cotisations aux assurances sociales, les allocations pour perte de gain (APG) et les indemnités journalières perçues en cas de maladie, les frais de personnel s'élèvent à 3,313 millions de francs.

Les surcoûts s'expliquent par les augmentations temporaires de la dotation en personnel approuvées par un crédit supplémentaire dans les domaines des campagnes, des Femmes socialistes suisses et des membres/de la formation/de l'organisation du parti, avec un accent particulier sur la Suisse romande. Les coûts de ces engagements temporaires sont couverts par la dissolution des provisions prévues pour les campagnes. On a en outre procédé à des engagements supplémentaires dans le cadre de campagnes. Une collaboratrice personnelle coprésidence/secrétariat général est cofinancée par la coprésidence. L'augmentation de la dotation en personnel initialement prévue à la place de cet engagement dans le domaine de l'informatique est intervenue au cours du dernier trimestre de 2021.

9. Autres frais de personnel

La somme des autres frais de personnel (116 000 francs) est inférieure au total budgétisé. En particulier, on a constaté une réduction des dépenses dans le domaine du recrutement de personnel via la publication en ligne des postes vacants ainsi que les remboursements de dépenses et d'autres frais de personnel.

10. Frais de location

Le total des frais de location, qui atteint environ 246 000 francs, est inférieur au budget. Cela s'explique notamment par la baisse des coûts des événements, car ceux-ci ont continué de se dérouler partiellement sous forme numérique.

11. Entretien, réparations, leasing

Le total des dépenses de ce poste correspond à quelque 51 000 francs, ce qui est légèrement inférieur au budget. La tenue numérique des Assemblées des délégué-e-s en février et en mai a également permis de réaliser des économies dans ce poste.

12. Frais administratifs

D'un montant de 566 000 francs, les frais administratifs sont en 2021 d'environ 147 000 francs supérieurs au budget prévu. Des dépenses supplémentaires ont été enregistrées notamment pour les imprimés, les frais de port et les honoraires de conseil. Les surcoûts s'expliquent par les dépenses liées aux référendums et aux campagnes.

13. Frais informatiques

En 2021, les frais informatiques s'élèvent à environ 119 000 francs suisses, ce qui est légèrement supérieur au budget.

14. Frais publicitaires

Les frais publicitaires comprennent notamment les coûts liés à l'affichage, aux annonces, aux e-boards (publicité dans les gares) et à la publicité en ligne. Les frais totaux, d'environ 470 000 francs, sont nettement supérieurs au budget, notamment en raison des dépenses liées aux référendums et aux campagnes.

15. Frais divers du parti

Les frais divers du parti, qui s'élèvent à 412 000 francs, sont d'environ 33 000 francs inférieurs au budget. Ce poste comprend entre autres la cotisation ordinaire annuelle versée à la Jeunesse socialiste ainsi que d'autres petites contributions de soutien à des alliances et à des comités de votation. En particulier, la contribution à l'association de soutien à l'initiative sur la transparence disparaît en 2021, cela en raison du retrait de l'initiative. En contrepartie, la Jeunesse socialiste suisse a reçu une contribution de 60 000 francs pour la campagne sur l'initiative 99 %. Par ailleurs, les dons reçus dans le cadre de l'appel en faveur de l'Afghanistan, soit 21 000 francs, ont été transmis à Solidar Suisse, AsyLex et Solidarité sans frontières.

Les autres dépenses liées aux événements ont été inférieures aux prévisions budgétaires, car plusieurs événements ont eu lieu par voie numérique ou ont été annulés. De plus, aucune fête n'a été organisée à l'occasion du Congrès, en août.

Avec effet rétroactif à partir de 2018, l'adhésion au Parti socialiste européen (PSE) par des partis d'États hors UE n'est plus possible. C'est pourquoi cette contribution est provisoirement supprimée. En 2021, la contribution à l'Alliance progressiste a été versée selon le budget.

16. Amortissements

En 2021, des investissements ont été réalisés notamment dans le cadre du développement continu du système de gestion des membres (Tocco). Également, des terminaux informatiques (ordinateurs portables) ont été achetés et du mobilier de bureau a été complété ou remplacé. En 2021, les investissements ont été inférieurs au budget, car la mise en œuvre du nouveau site web a été retardée.

	Machines/ Mobiliier/ Équipement	Informatique (yc. banque de don- née des membres/ base de données récolte de fonds/ outil campagne de mobilisation)	Internet	Support publicitaires
en CHF				
Investissements 31.12.2020	307'539	1'934'024	133'308	11'426
Évolution 2021	18'695	36'371	0	0
Invéttissements 31.12.2021	326'234	1'970'395	133'308	11'426
Correction valeurs 31.12.2020	272'539	1'637'024	133'308	11'426
Évolution 2021	22'695	136'371	0	0
Correction valeurs 31.12.2021	295'234	1'773'395	133'308	11'426
Valeur comptable 31.12.2021	31'000	197'000	0	0

17. Résultat extraordinaire

Le produit exceptionnel consiste dans le remboursement de la taxe sur le CO₂ par la caisse de compensation.

C) Comptabilité analytique

Dans la comptabilité analytique, les services centraux représentent un centre de coûts secondaires imputés sur les coûts primaires et comptabilisés par rapport aux charges salariales. En tant que coûts primaires, ces charges apparaissent dans le poste « Frais de personnel ou part des frais généraux » *au prorata*.

Les services centraux comprennent les charges salariales des collaborateurs/collaboratrices du cercle d'assistance et des responsables informatiques. Sont en outre imputés aux services centraux : le loyer, l'entretien et les réparations du mobilier et des machines, les frais administratifs généraux – tels que les coûts des photocopies, les factures téléphoniques et les frais de port –, l'informatique et les amortissements.

Les frais de personnel s'élèvent à environ 761 000 francs, ce qui est inférieur au budget. La différence d'environ 38 000 francs s'explique par le fait que le poste initialement budgétisé dans le domaine de l'informatique n'a été pourvu qu'à partir de septembre et qu'en contrepartie, les pourcentages de poste budgétés ont été utilisés pour une collaboratrice personnelle co-présidence/secrétariat général. Les dépenses réelles de 497 000 francs en frais de fonctionnement sont d'environ 100 000 francs inférieures au budget. Les dépenses inférieures aux valeurs budgétisées résultent notamment du retard pris dans la mise en œuvre du nouveau site web. Il n'y a pas eu d'écart notable dans les frais généraux de bureau (matériel de bureau, imprimés, photocopies, frais de port généraux) ni dans le domaine informatique (maintenance et support). Les dépenses de conseil dans le cadre de l'introduction d'un modèle d'organisation non hiérarchique ont été partiellement couvertes par la dissolution de provisions existantes.

Globalement, les dépenses des services centraux sont d'environ 138 000 francs inférieures au budget. Il en résulte une charge plus faible pour les centres de coûts principaux.

18. Parti

Ce centre de coûts comptabilise les recettes provenant des cotisations des membres et des contributions de solidarité, les dons des membres, les dons non générés par les récoltes de fonds ainsi que les frais de personnel du Secrétariat central et de la présidence. Les frais de fonctionnement englobent les activités du parti, les remboursements de frais aux entités dirigeantes, les contributions aux organisations internationales et les contributions aux délégations en Suisse et à l'étranger.

Les revenus nets des centres de coûts « Parti » se montent à 2 177 000 francs, soit 519 000 francs de plus que la valeur inscrite au budget. Les contributions sont quasi conformes au budget. Les dons effectifs des membres en 2021 sont plus élevés que ceux des années précédentes et que ceux qui étaient prévus au budget.

La tenue numérique des Assemblées des délégué-e-s en février et en mai a permis de réaliser des économies par rapport au budget. L'écart concernant l'indemnisation de la coprésidence résulte d'une budgétisation trop basse par erreur.

Dans la rubrique « Relations internationales », la cotisation à l'Alliance progressiste (PA) représente cette année encore la part la plus importante. Un petit montant a en outre été versé à l'ESO, l'organisation européenne des seniors socialistes (European Senior Organisation). En raison de la pandémie de coronavirus, le nombre de délégué-e-s envoyés à l'étranger reste faible. Une délégation de haut niveau du PS s'est rendue à la Conférence du Parti socialiste européen (PSE) à Berlin. À l'occasion de la tenue des élections en Allemagne, le PS Suisse était également représenté à la fête électorale du SPD (Parti social-démocrate d'Allemagne) à Berlin. Des membres locaux du PS ont en outre participé au Congrès du PS France ainsi qu'à l'Annual Labour UK Conference (Parti travailliste (Labour) du Royaume-Uni) à Brighton. La culture et le suivi des relations avec les partis frères turcs et kurdes jouent un rôle important dans la politique du parti : en plus d'un repas du soir pris en commun avec une délégation de haut niveau du HDP turc (Parti démocratique des peuples), il faut comptabiliser les frais de réservation des billets d'avion pour le voyage de la délégation du PS Suisse à Ankara, qui a eu lieu en février 2022. Une petite contribution a été consacrée à la traduction d'un appel commun à la paix et au dialogue en soutien à la cause kurde dans le nord de l'Irak.

19. Formation

La somme des dépenses effectives des centres de coûts « Formation » atteint 160 000 francs, ce qui est conforme au budget. Des surcoûts par rapport au budget sont dus au développement du nombre de membres ainsi qu'à la production d'un flyer autocollant, d'une brochure participative et de certificats de jubilés des membres. Les surcoûts sont compensés par une diminution des dépenses pour les Conférences de coordination (tenues partiellement par voie numérique) et pour la formation interne.

20. PS60+

Les dépenses totales des centres de coûts « PS60+ » sont inférieures au budget. La tenue numérique de la conférence et des réunions a permis de réduire les dépenses.

21. PS Migrant-e-s

Les dépenses totales du centre de coûts « PS Migrant-e-s » sont inférieures au budget. La tenue numérique des assemblées a elle aussi permis de réduire les dépenses.

22. Jeunesse socialiste suisse

Le PS Suisse finance les frais de personnel de la secrétaire centrale (70 %), le salaire de la présidente (indemnité forfaitaire) ainsi que les frais d'infrastructure(s), qui comprennent également une partie des frais d'affranchissement. La Jeunesse socialiste suisse finance elle-même les autres frais de fonctionnement. En 2021, une contribution générale de campagne de 15 000 francs a en outre été versée à la Jeunesse socialiste. À partir du budget de campagne, la Jeunesse socialiste suisse a reçu un soutien supplémentaire de 60 000 francs pour la campagne sur l'initiative 99 %.

23. Femmes socialistes suisses

Le PS Suisse finance les frais de personnel de la secrétaire centrale des Femmes socialistes, les frais d'infrastructure(s) ainsi que les frais de fonctionnement. Les dépenses effectives, de quelque 138 000 francs, sont restées inférieures au budget, qui est de 146 000 francs. Un poste supplémentaire pour la campagne de révision du droit pénal en matière sexuelle a été partiellement approuvé via un crédit supplémentaire et financé par des provisions affectées à la campagne. Le reste est financé par le budget des Femmes socialistes suisses.

La tenue numérique des assemblées générales a également entraîné une baisse des dépenses pour les Femmes socialistes suisses. En 2021, les Femmes socialistes suisses ont mené plusieurs actions de collecte de fonds. En début d'année, il s'agissait de la clôture de l'action des brochures pour les 50 ans du droit de vote des femmes, du mailing annuel des Femmes socialistes suisses pour récolter des fonds et des appels aux dons en ligne pour diverses campagnes (initiative sur la burqa, « Seul un oui est un oui » / « Nur Ja heisst Ja ! »).

Un événement a eu lieu à Unterbäch pour célébrer les 50 ans du droit de vote des femmes. Un film a été produit à cette occasion. En automne a eu lieu une conférence-débat, agrémentée de la projection du film « De la cuisine au Parlement ». Les provisions existantes ont été dissoutes en faveur du 50^e anniversaire du droit de vote des femmes.

Parallèlement, le succès des collectes de fonds a rendu possible la constitution de provisions supplémentaires de 20 000 francs en faveur des Femmes socialistes suisses.

24. PS queer

Contrairement aux prévisions budget, le PS queer n'a pas encore été créé dans le courant de l'année 2021. La création est prévue pour 2022.

25. Publications

Les dépenses globales pour les publications atteignent environ 248 000 francs et sont de 52 000 francs inférieures au budget. Depuis 2017, il y a encore 6 numéros de *links*, 4 éditions de *socialistes* et aussi 4 de *ps.ch*. Les dépenses inférieures aux valeurs budgétisées s'expliquent notamment par le retard pris par le relancement partiel de *links* et *socialistes*. Celui-ci aura vraisemblablement lieu en 2022 et est budgétisé en conséquence. Pour *links* et *socialistes*, ce retard ainsi que des coûts de production et d'expédition plus faibles ont entraîné des dépenses inférieures au budget. L'élargissement du cercle des destinataires de *ps.ch* a entraîné, en contrepartie, des surcoûts.

Le rapport annuel et les archives photographiques n'ont pas été réalisés en 2021 et sont de nouveau budgétisés pour 2022.

26. Campagnes et communication

En 2021, le PS Suisse a mené diverses campagnes. Le parti s'est fortement engagé lors des deux votes sur la loi COVID-19. Pour la deuxième votation, à la fin de l'année 2021, le PS Suisse a réussi à convaincre de nombreux citoyen-ne-s engagés de s'unir pour soutenir la loi grâce à son appel « Oui à la raison ». Le PS n'a pas pu éviter la défaite, de justesse, lors de la votation sur la loi sur le CO2 en juin 2021, malgré l'engagement déterminé de nombreux membres et supporters. En automne, deux projets simultanés revêtaient une grande importance pour le PS : alors que l'initiative 99 % de la Jeunesse socialiste suisse a été rejetée, le oui au « Mariage pour tous » a permis de faire un pas vers plus d'égalité. Le PS a été très présent dans cette campagne de votation, avec des dizaines de milliers de poches/sacs en tissu. Le parti a fêté un succès important à la fin du mois de novembre avec le oui à l'initiative sur les soins infirmiers. En amont, les sections ont organisé une centaine de manifestations consacrées au contenu et d'innombrables actions de stand. Parallèlement à ces campagnes de votation, le PS a lancé avec succès le référendum contre l'abolition du droit de timbre et a été présent dans d'autres campagnes, comme l'« appel en faveur de l'Afghanistan ». Près de 50 000 personnes ont appelé le Conseil fédéral à offrir une protection à davantage de personnes en fuite.

Des crédits supplémentaires pour des augmentations de la dotation en personnel dans les domaines des campagnes, des Femmes socialistes suisses ainsi que des membres/de la formation/de l'organisation du parti, avec un accent sur la Suisse romande, à charge des provisions existantes affectées aux campagnes, au référendum sur la loi sur le droit de timbre et à la campagne « Droit de vote pour toutes et tous » (y compris une augmentation temporaire des pourcentages de poste), ont été approuvés lors de l'Assemblée des délégués du 8 mai 2021, du Congrès du 28 août 2021 ainsi que dans le cadre des compétences de la Présidence du 6 janvier 2021.

Les campagnes ont été accompagnées avec succès de mesures de collecte de fonds par voie électronique. Des recettes brutes d'environ 1 580 000 francs ont été générées. Au moins la moitié de ce montant a été directement affectée aux campagnes. Cela a augmenté le budget initial ou permis de constituer des provisions plus importantes que celles qui

étaient prévues au budget. L'autre moitié a été créditée aux revenus de la collecte de fonds en ligne. Ceux-ci ont ainsi été supérieurs aux prévisions budgétaires.

Un journal de votations a été produit et distribué aux sections pour toutes les dates de votation. Chaque section a eu droit à 2000 exemplaires gratuits.

En raison du résultat général positif du financement, il a été possible de constituer des provisions plus élevées que les valeurs budgétisées. Pour les élections de 2023 : 750 000 francs. Pour les campagnes et les référendums : 1 040 000 francs.

en milliers de CHF	2021
Budget 2021 campagnes, référendums, initiatives	390
Recettes brutes campagnes en ligne	1'580
Recettes brutes liées attribuées à la recherche de fonds en ligne	-620
	<hr/>
	1'349
Utilisation - excl. variation des provisions	
Campagnes	-757
Référendums	-306
Initiatives	-255
Élections fédérales	-30
	<hr/>
	-1'349

27. Mobilisation

En 2021, des projets de campagne de mobilisation encadrés par des animateurs/trices ont pu se concrétiser dans les cantons de Soleure, du Valais, de Berne, d'Argovie et des Grisons, dans les villes de Zurich et de Winterthour ainsi que lors des élections communales à Zurich. D'autres projets ont été menés à bien dans le cadre des élections cantonales dans le canton de Neuchâtel et des élections communales dans le canton de Fribourg.

28. Récolte de fonds

Le résultat de la récolte de fonds est présenté « net ». Le point 2 présente les recettes et les charges brutes.

Pendant l'exercice écoulé, les recettes nettes provenant de la récolte de fonds (à l'exception des dons des membres) se montent à 2 355 000 francs, soit quelque 915 000 francs de plus que ce qui était prévu au budget.

Le nombre de membres du Groupe 2023 a augmenté par rapport à 2020, pour atteindre environ 1800 membres. En 2021, les recettes totales ont légèrement augmenté. La participation moyenne de chacun-e de ces fidèles donatrices et donateurs s'élève à environ 350 francs. Elles et ils apportent ainsi une contribution précieuse au renforcement du parti.

L'année 2021 a vu la révision et la réédition du guide testamentaire. Les coûts y relatifs ont été intégralement couverts par la dissolution de provisions.

Les amortissements de la nouvelle base de données de collecte de fonds, mise en œuvre au printemps 2020, ont été couverts par des provisions existantes. Des provisions ont été constituées pour des investissements futurs conformément à la clé décidée par le Comité directeur.

Lors de la Conférence de coordination du 29 novembre 2019, les partis cantonaux ont adopté les deux règlements sur la collecte de fonds pour tous les partis cantonaux qui n'ont pas leur propre collecte de fonds, d'une part, et pour ceux qui ont leur propre collecte de fonds, d'autre part. Ces derniers n'ont plus droit à une répartition au prorata dès lors qu'ils effectuent deux ou plusieurs envois. La distribution aux partis cantonaux est fondée sur les résultats effectifs de la collecte de fonds et s'élève à un maximum de 200 000 francs. En raison du très bon résultat de 2021, cette participation sera distribuée aux partis cantonaux dans son intégralité. Un parti cantonal a mené sa propre collecte de fonds en 2021 et a ainsi perdu son droit à une répartition au prorata. La moitié de cette somme est distribuée aux autres partis cantonaux ou reste au PS Suisse.

29. Assainissement financier

Afin de créer une base de fonds propres plus solide, on accumule des provisions non affectées à des fins spécifiques en vue de futurs événements extraordinaires – ce qui permet de constituer des fonds propres supplémentaires, qui atteignent 300 000 francs en 2021.

30. Résultat du Shop

Le Shop vend les articles aux partis cantonaux, aux sections et aux membres avec un petit supplément pour la commande, le stockage et l'expédition. Le stock est évalué au prix d'achat à la fin de l'exercice sous revue.

**Bericht der Revisionsstelle
an den Parteitag des Vereins
Sozialdemokratische Partei der Schweiz (SP Schweiz), Bern**

Auftragsgemäss haben wir eine Review der Jahresrechnung (Bilanz, Erfolgsrechnung und Anhang) der SP Schweiz für das am 31. Dezember 2021 abgeschlossene Geschäftsjahr vorgenommen.

Für die Jahresrechnung ist die Geschäftsleitung verantwortlich, während unsere Aufgabe darin besteht, aufgrund unserer Review einen Bericht über die Jahresrechnung abzugeben.

Unsere Review erfolgte nach dem Schweizer Prüfungsstandard 910. Danach ist eine Review so zu planen und durchzuführen, dass wesentliche Fehlaussagen in der Jahresrechnung erkannt werden, wenn auch nicht mit derselben Sicherheit wie bei einer Prüfung. Eine Review besteht hauptsächlich aus der Befragung von Mitarbeiterinnen und Mitarbeitern sowie analytischen Prüfungshandlungen in Bezug auf die der Jahresrechnung zugrunde liegenden Daten. Wir haben eine Review, nicht aber eine Prüfung, durchgeführt und geben aus diesem Grund kein Prüfungsurteil ab.

Bei unserer Review sind wir nicht auf Sachverhalte gestossen, aus denen wir schliessen müssten, dass die Jahresrechnung nicht Gesetz und Statuten entspricht.

BERO Treuhand AG



Roland Laube
Wirtschaftsprüfer

Gelterkinden, 17. März 2022 **Fehler! Verweisquelle konnte nicht gefunden werden.**

Recommandation du Conseil de parti : adoption des comptes annuels 2021

INITIATIVE D'ALLÈGEMENT DES PRIMES : CRÉDIT SUPPLÉMENTAIRE POUR LE BUDGET 2022

Contexte

Ces dernières années, les primes d'assurance maladie ont augmenté nettement plus que les salaires et les rentes. Cela pose un problème de taille à de nombreuses personnes. Comme l'assurance de base est financée par des primes par tête, chacun-e paie les mêmes primes, quel que soit son revenu. En clair : plus les primes augmentent, plus elles font mal, en particulier aux personnes à faible ou moyen revenu. Le pouvoir d'achat de celles-ci est donc de plus en plus mis sous pression. C'est pourquoi le PS Suisse a déposé l'initiative d'allègement des primes, en automne 2019. En Suisse, aucun ménage ne devrait consacrer plus de 10 % de son revenu aux primes d'assurance maladie.

Actuellement, l'initiative d'allègement des primes est traitée par la commission parlementaire compétente. Si aucun contre-projet substantiel n'est présenté, la votation pourrait avoir lieu dès février 2023. En cette année électorale, le PS tirerait profit d'une campagne de votation forte sur l'un de ses thèmes clés. C'est pourquoi le secrétariat souhaite commencer les travaux préparatoires dès cette année. Cela comprend l'élaboration approfondie de toutes les bases de contenu et des recherches plus approfondies sur les effets de la charge des primes via des mandats externes, sans oublier le lancement d'une pré-campagne (notamment en vue du choc de l'augmentation des primes, dont l'ombre menaçante plane déjà sur l'automne 2022).

Budget

Pré-campagne	80'000 CHF
Bases du contenu et recherches	50'000 CHF
Préparation de la campagne de votation (visuel, site web, matériel)	30'000 CHF
Total	160'000 CHF

Financement

Des provisions d'un montant de CHF 320 000.- ont été constituées pour l'initiative d'allègement des primes. Toutefois, seuls CHF 20 000.- de cette somme ont été budgétés pour 2022. En raison de l'accélération du calendrier, ce crédit supplémentaire est désormais nécessaire. Le financement est assuré pour partie par des collectes de fonds liées à la campagne. Le reste sera couvert par les provisions existantes.

Requête

Pour une pré-campagne et la campagne de votation sur l'initiative d'allègement des primes, un crédit supplémentaire d'un montant total de CHF 160 000.– est demandé à charge des comptes 2022, dont CHF 20'000.– sont déjà disponibles dans le budget.

Recommandation du Conseil de parti : adoption le crédit supplémentaire « Initiative d'allègement des primes ».

ÉLECTIONS 2023 AU CONSEIL NATIONAL ET AU CONSEIL DES ÉTATS : CRÉDIT SUPPLÉMENTAIRE POUR LE BUDGET 2022

Contexte

Des travaux préparatoires intensifs sont en cours au secrétariat en vue des élections 2023 au Conseil national et au Conseil des États. L'objectif est que les éléments clés de la campagne électorale soient disponibles bien plus tôt que lors de la campagne électorale de 2019. Ainsi, les partis cantonaux qui auront des élections au printemps 2023 pourront déjà avoir accès à ces éléments clés. Nous renforcerons ainsi la visibilité de l'ensemble du parti. C'est pourquoi des idées directrices en matière de communication et de visuel ont déjà été élaborées en collaboration avec l'agence BrinkertLück, qui a dirigé la campagne électorale réussie du SPD, avec la victoire du candidat Scholz, pour la Chancellerie en Allemagne. Les partis cantonaux ayant des élections au printemps 2023 (ZH, LU, BL, TI, GE) ont déjà vu les projets et vont reprendre certains éléments pour leurs campagnes cantonales. C'est la raison pour laquelle des dépenses électorales seront engagées dès 2022.

Parallèlement, nous souhaitons également faire avancer la campagne électorale dans d'autres domaines dès 2022. Nous entendons renforcer notre présence dans le domaine des médias sociaux en Suisse romande. L'équipe de la campagne doit donc être renforcée par une personne supplémentaire de Suisse romande, qui rendra les canaux francophones plus visibles et pourra préparer les contenus et les mettre à disposition.

Les résultats des élections cantonales à VD et BE ont montré que nous allons devoir fournir un effort commun important lors des élections de 2023. En commençant dès cette année, nous renforcerons notre position de départ pour l'année électorale.

Budget

Préparatifs de la campagne faitière	195'000 CHF
Pré-campagne	50'000 CHF
Développement de la présence en Suisse romande	50'000 CHF
Total	295'000 CHF

Financement

CHF 60 000.– ont déjà été inscrits au budget ordinaire 2022. Il en résulte donc CHF 235 000.– qui n'ont pas été budgétés. Le financement est assuré pour partie par des collectes de fonds liées à la campagne. Le reste sera couvert par les provisions existantes pour les élections de 2023.

Requête

Pour le financement des préparatifs de la campagne électorale, un crédit supplémentaire d'un montant total de CHF 295 000.– est demandé à charge des comptes 2022, dont CHF 60 000. – sont déjà disponibles dans le budget.

Recommandation du Conseil de parti : adoption le crédit supplémentaire « Élections 2023 au Conseil national et au Conseil des états ».

POINT 22 DE L'ORDRE DE JOUR : PROPOSITIONS ET RÉSOLUTIONS

R-5 DE LA PRÉSIDENTE : LES TRAVAILLEUR-EUSES DE LA CONSTRUCTION SE BATTENT POUR LEUR CONVENTION NATIONALE (CN) ET CONTRE LA POURSUITE DE LA DÉRÉGULATION DU TEMPS DE TRAVAIL

La fin de l'année sera marquée par l'expiration de la convention nationale (CN) du secteur principal de la construction. Les parties (à la convention) doivent maintenant de nouveau se mettre d'accord sur une convention. Après cinq tours de négociations, il apparaît que les positions des syndicats – Unia et Syna – et de la Société suisse des entrepreneurs (SSE) divergent fortement.

Alors que les syndicats demandaient concrètement une meilleure protection de la santé dans la construction, moins de stress et une indemnisation correcte du temps de travail non payé, les entrepreneurs ont lancé une attaque frontale contre les conditions de travail des employé-es de la construction. La SSE souhaite ainsi faire sauter les dispositions en vigueur en matière de temps de travail. Si l'on en croit les entrepreneurs, les journées de travail de 12 heures et les semaines de travail de 58 heures devraient à l'avenir être monnaie courante. Ces exigences ne sont pas seulement contraires à la loi sur le travail. Elles auront également pour conséquence que les journées sur le chantier seront encore plus longues et plus dures, et justement en été, lors des plus fortes chaleurs. La SSE lie en outre l'augmentation des salaires réels à la condition que les syndicats acceptent la dérégulation du temps de travail.

Or, les travailleur-euses du bâtiment ne sont pas prêtes à accepter un tel accord. Ils et elles refusent d'être acculé-es à devoir supporter, sans pouvoir réagir, les effets négatifs d'un tel accord sur leur santé et leur vie sociale. Ils et elles se défendent en faisant front commun avec les syndicats et ont appelé à des journées de protestation dans toute la Suisse. La première a eu lieu le 17 octobre au Tessin. Le 1^{er} novembre, les travailleur-euses du bâtiment se mettront également en grève à Bâle et descendront dans la rue. Les travailleur-euses du bâtiment espèrent que les entrepreneurs abandonneront finalement leurs exigences radicales et ouvriront la voie à un accord et à la conclusion d'une nouvelle convention.

Le PS Suisse se solidarise avec la protestation des travailleur-euses de la construction. Il est inacceptable que les entrepreneurs veuillent imposer des conditions de travail qui seraient appliquées au mépris et au préjudice de la santé et de la vie sociale des travailleur-euses et qui enfreindraient clairement le droit du travail en vigueur. Le PS Suisse se solidarisera également avec des mesures de lutte plus larges si la SSE ne répond pas aux revendications légitimes des syndicats.

Le PS Suisse critique également le fait que la SSE ait déjà imposé à ses membres, il y a un an, un régime de vide conventionnel. La SSE va jusqu'à affirmer que cela n'aurait pas d'impact négatif sur les conditions de travail réelles dans le secteur. Par sa démarche, la SSE remet en question et en péril les fondements mêmes d'un système de partenariat contractuel qui fonctionne et elle risque de déclencher une crise supplémentaire dont les conséquences seraient dévastatrices pour l'ensemble de l'économie.

Proposition du Conseil de parti : accepter

R-6-A MICHEL ZIMMERMANN ET AUTRES : CFF, LA POSTE, SWISSCOM : SERVICES PUBLICS OU SOCIÉTÉS PAR ACTIONS ?

(Résolution reportée après l'annulation du Congrès des 4 et 5 avril 2020)

Considérant :

1. Les conséquences désastreuses de plus de vingt années de politiques de libéralisation et d'ouverture à la concurrence des secteurs publics et stratégiques de la Confédération ;
2. L'augmentation actuelle et incontrôlée du prix de l'électricité essentiellement due à des opérations spéculatives menées par des traders et de gros producteurs européens qui profitent de l'ouverture totale ou partielle (libéralisation) du marché de l'électricité ;
3. Les augmentations récurrentes du prix des billets et abonnements de train largement supérieures à l'augmentation de l'indice général des prix à la consommation : entre 1990 et 2015, l'indice des prix à la consommation (IPC) a progressé de 29,7 %. Sur la même période, les tarifs des billets simple course ont augmenté de plus de 50 %. Les billets aller/retour ont quant à eux augmenté de plus de 80 % en raison, notamment, de l'abandon du rabais sur ce type de billet en 2004. Les prix de l'abonnement demi-tarif (hors prix de fidélité) et de l'abonnement général ont eux aussi augmenté d'environ 70% et 60% respectivement (source : DEFR : Surveillance des prix SPR – 04.07.2019) ;
4. La baisse progressive et constante de l'attractivité des conditions de travail qui, comme aux CFF, impacte la qualité des prestations à la population en conduisant, notamment, à des annulations de trains par manque de mécaniciens (gestion à flux tendu, flexibilité accrue, démotivation professionnelle, etc.) ;
5. Le saucissonnage de l'entreprise CFF-SA en de multiples entités indépendantes gérées, chacune pour elle-même, comme des entreprises commerciales privées prioritairement occupées à réaliser des profits, voire à contribuer à la spéculation immobilière (CFF-Immobilier) ;
6. Le manque gravissime de transparence constaté dans la gestion, souvent fautive, et le management des ex-régies de la Confédération (Swisscom, CFF, La Poste) ;
7. La multiplication de montages financiers douteux, voire délictueux : par exemple, l'achat, par Swisscom, en 1999 de l'entreprise allemande Débite pour un montant de 4,3 milliards de francs qui s'est soldé cinq ans plus tard par une perte nette de 3,3 milliards de francs ; ou encore, les aventures commerciales à caractère expansionniste entamées, toujours par Swisscom, en Inde, en Hongrie ou en Malaisie qui toutes se sont révélées des fiascos retentissants ; sans parler des montages financiers conclus par Swisscom en Italie avec une filiale de Telecom Italia et dont les activités frauduleuses étaient contrôlées par des personnalités du crime organisé (une des plus «colossales fraudes de l'histoire» à l'encontre du fisc italien, selon les termes du juge d'instruction Aldo Morgini) ;

8. L'importance des fraudes aux subventions et des infractions pénales du genre de celle, retentissante (pour un préjudice de 205 millions de francs), perpétrée par Car Postal, filiale de la société holding La Poste Suisse SA ;
9. La politique commerciale de la Direction générale de La Poste Suisse SA qui, fondée exclusivement sur des critères de rentabilité, a commandé à la fermeture, entre 2001 et 2014, de 1800 bureaux de poste, la plupart du temps contre la volonté populaire et le souhait des communes impactées ;
10. La volonté affichée par la Direction générale de La Poste Suisse SA de procéder, au mépris du mécontentement populaire et de la démocratie, à la fermeture d'encre 495 bureaux de poste supplémentaires (sur les 1250 restants) d'ici à 2022 ;
11. La dégradation des conditions salariales et des conditions de travail des employés observée tant à La Poste qu'aux CFF ou chez Swisscom ;
12. Les pertes d'emplois liées à la fermeture des bureaux de poste et le recours toujours croissant tant à La Poste qu'aux CFF ou chez Swisscom à la sous-traitance et au travail précaire ;
13. L'adoption (à une écrasante majorité), lors du **Congrès de Lausanne (2010)**, de la résolution présentée par l'ancien député au Grand Conseil du Tessin, Graziano Pestoni, et libellée en ces termes : « **Le PS considère que seul un service public soumis au contrôle démocratique – non seulement du point de vue stratégique mais également opérationnel – est en mesure de garantir des prestations adaptées à la population. En ce sens, le PS réclame que Swisscom soit renationalisé et que La Poste et les chemins de fer soient à nouveau soumis au contrôle direct de la Confédération** » ;
14. Les conséquences socialement et démocratiquement néfastes des politiques commerciales (mercantilistes) appliquées aux ex-régies de la Confédération suite à leur libéralisation et à la transformation de leur statut juridique en sociétés par actions ;
15. L'attachement du Parti socialiste à la défense, au maintien et au développement d'authentiques services publics :

Le Congrès du Parti socialiste suisse des 29 et 30 octobre 2022 à Bâle, se prononce pour la renationalisation des ex-régies de la Confédération et demande à la direction du PS nouvellement élue de tout mettre en œuvre pour que cet objectif soit atteint.

Exposé des motifs :

Dans de nombreux pays européens (Grande-Bretagne, Danemark, Suède, etc.) où, comme en Suisse, les chemins de fer, la poste et d'autres services publics d'envergure nationale ont été libéralisés, et parfois franchement privatisés, le débat sur leur renationalisation est ouvert.

En Suisse, le bilan de plus de vingt ans de libéralisation des ex-régies de la Confédération n'est pas bon. En effet, que ce soit du point de vue des conditions de travail ou des prestations à la population, tout indique que la transformation des CFF, de La Poste et de Swisscom en sociétés par actions fut une erreur. Ce constat, partagé par un nombre toujours croissant de citoyen-ne-s, met clairement en accusation les conséquences de la libéralisation des ex-régies de la Confédération et pose la question de la responsabilité politique du PS en tant que parti des services publics.

Pour nous, signataires de cette résolution, il est important de rappeler que tant la gestion opérationnelle que les objectifs stratégiques d'une société par actions sont incompatibles avec des missions de service public. En effet, tenues par des impératifs de rentabilité, les sociétés par actions, contrairement à d'authentiques services publics, ont pour fonction première de générer des bénéfices. En ce sens, même si, comme c'est le cas pour les ex-régies de la Confédération, une part majoritaire des actions de Swisscom (51%¹¹), de La Poste (100%) et des CFF (100%) est détenue par la Confédération, ce sont, quand même et en toutes circonstances, les logiques marchandes et de compétitivité concurrentielle qui président désormais à leur fonctionnement et à la définition de leurs prestations. Le principe qui s'applique avec la libéralisation est celui du report des pertes et des coûts sur les clients et les contribuables, pendant que les profits sont répartis entre les exploitants et les actionnaires. Pour les usagers, devenus de simples (vulgaires ?) clients, la libéralisation des ex-régies de la Confédération rime avec suppression des prestations les moins rentables (bureaux de poste, etc.), augmentation phénoménale et opaque des prix (même Monsieur Prix s'en offusque), montages financiers douteux (CarPostal, etc.) et, au final, colère et défiance. Pour toutes ces raisons, et parce qu'avec la libéralisation de La Poste, des CFF et de Swisscom, les conditions de travail au sein des grandes entreprises dites de service public de la nation ne cessent de se dégrader (flexibilité, sous-traitance, stress, etc.), nous attendons du Congrès des 29 et 30 octobre 2022 à Bâle, qu'il adopte cette résolution.

Recommandation du Conseil de parti : Rejet en faveur de la contre-résolution R-6-b de la Présidence.

Signataires :

Graziano Pestoni, ancien député au GC-TI ; Laurence Fehlmann-Rielle, conseillère nationale (GE) ; Christian Dandrès, conseiller national (GE) ; Jean-Claude Rennwald, ancien conseiller national (JU) ; Franco Cavalli, ancien conseiller national (TI) ; Eric Voruz, ancien conseiller national (VD) ; Diego Esteban, député au GC-GE et président de section (Trois-Chêne/Arve&Lac) ; Alberto Velasco, député au GC-GE ; Michel Zimmermann (GE) ; Bernard Pinget, conseiller municipal PS à Veyrier (GE) ; Marc Simeth, PS (GE) ; Nicolas Rochat, ancien conseiller national (VD) et ancien député au GC-VD ; Matthieu Béguelin, ancien député au GC-NE ; Henri-Marc Schaerer, PS-Veyrier (GE) ; Emmanuel Deonna, député au GC-GE, président commission migration (PSG) ; Gilberte Bisson, PS-Veyrier (GE) ; Maude Bessat, conseillère municipale PS à Veyrier (GE) ; Dominique Hausser, PS (GE) ; Hans Thurnherr, PS-Trois-Chêne/Arve&Lac (GE) ; Bernard Duchesne, PS (GE) ; Jacqueline Heuer, PS-VdG (GE) ; Matija Koselj, conseiller municipal à Chêne-Bougeries (GE) ; Raymond Jeanneret, anc. conseiller municipal PS à Veyrier (GE) ; Albert Anor, PS VdG (GE) ; Valérie Boillat, PS VdG (GE) ; Bertil Munk, PS-Lausanne (VD) ; Yves Mesot, cand. PS à Veyrier (GE) ; Jean Berthet, conseiller municipal PS à Troinex (GE) ; Françoise Schenk-Gotteret, ancienne députée au GC-GE (PS60+) ; Antoine de Montmollin, député au GC-NE et ancien président de la section Ville de Neuchâtel (NE) ; Roman Thurnherr, PS-Altstätten/ober Rheintal (SG) ; Franz-Dominik Imhof, ancien président PS-Bienne (BE) ; Hannah Pfalzgraf, déléguée JUSO ; Nadia Kuhn, déléguée JUSO ; Clément Bourgeaud, délégué JUSO ; Nicola Siegrist, membre CD-PSS (ZH) ; Pauline Schneider, vice-présidente JUSO ; Heinrich Ziltener, PS (SG).

¹¹ En 2005, la part de la Confédération dans Swisscom était encore de 66,1%.

R-6-B CONTRE-PROPOSITION DE LA PRÉSIDENTE : POUR UN SERVICE PUBLIC FORT OUVERT À TOUTES ET TOUS !

En Suisse, le service public est une histoire à succès. Il assure la cohésion de notre pays. En matière de services postaux, ferroviaires et de communication, d'approvisionnement en électricité, de santé et de formation notamment, la Suisse offre un service quasi unique au monde en termes de sécurité, de qualité, de fiabilité, de ponctualité, de desserte de toutes les régions et de prix. Des dizaines de milliers de travailleur-euses fournissent jour après jour un maximum de prestations dans les entreprises du service public. Le service public contribue ainsi à notre prospérité et revêt une grande importance pour l'économie nationale. Cela tient aussi au fait que les coûts y sont nettement plus bas que dans le domaine des biens de base privatisés.

Le service public comprend des prestations de base universelles, définies démocratiquement et englobant des infrastructures et des prestations sans visée lucrative. L'objectif est d'approvisionner la population en biens élémentaires, ce qui relève de la responsabilité de l'État. En raison de leur grande importance pour le bien-être de la société et de leur tendance à constituer des monopoles naturels, les infrastructures du service public doivent être contrôlées démocratiquement et appartiennent en principe aux pouvoirs publics.

Le service public est synonyme d'égalité des chances et de solidarité. Tou-tes les habitant-es de chacune des régions du pays ont droit à un accès continu et aisé à une offre de qualité sur l'ensemble du territoire, et cela à des prix abordables. Toute personne doit avoir le meilleur accès possible aux biens et services de base, indépendamment de sa situation (vie privée et professionnelle), de ses moyens financiers, de son âge, de sa santé, de son identité de genre ou de son niveau de formation. Une attention particulière doit ici être accordée aux besoins des régions périphériques et des zones de montagne. Cette vigilance est aussi de mise pour les prix : la desserte, par exemple en services postaux, est plus chère par personne dans les régions peu peuplées que dans les villes ou les agglomérations. Mais le prix de la lettre envoyée en courrier A est partout le même.

Le service public a également valeur d'exemple pour d'autres branches en ce qui concerne les salaires et les conditions de travail. Les conditions sont régies par des conventions collectives de travail et exigent par exemple l'égalité des genres, des offres pour les personnes en situation de handicap et des places d'apprentissage. Le PS demande que le pouvoir de codécision des collaborateur-ices soit inscrit dans tous les domaines du service public. Le dumping salarial et le dumping social doivent être exclus, y compris dans les unités d'entreprise externalisées. Les entreprises du service public se distinguent par une gestion respectueuse de l'environnement et des ressources naturelles. Le service public investit aussi dans des offres susceptibles, suivant les circonstances, de ne pas être rentables à court terme, mais qui ont un impact économique à long terme et un caractère exemplaire. Les entreprises du service public ont le devoir de continuer de construire et d'entretenir des infrastructures de premier ordre et de proposer des prestations de qualité sur l'ensemble du territoire à des prix équitables. Les critiques émises par les client-es doivent être prises au sérieux et des améliorations doivent être rapidement mises en œuvre le cas échéant.

Les crises actuelles le montrent : il est essentiel d'assurer, dans le cadre du service public, une mise à disposition minimale d'infrastructures et de services, définie démocratiquement, pour la population. Le PS s'oppose aux tentatives de libéralisation, voire de privatisation. Or, notre service universel est malheureusement sous pression constante. Des programmes d'austérité et de démantèlement menacent la Confédération, les cantons et les communes. Les conséquences d'un affaiblissement du service public sont la pression exercée sur les conditions de travail et les salaires, la réduction du personnel, la diminution ou le démantèlement des prestations et des services, le manque d'entretien, les privatisations et les délocalisations. Tout cela détériore et rend le service universel plus cher, comme l'ont prouvé toutes les privatisations à l'étranger.

En tant que parti de premier plan dans la défense du service public, le PS s'engage pour qu'il n'y ait pas de réduction des offres et des services, en particulier dans les régions périphériques et les zones de montagne. Il faut réinvestir les bénéfices, garantir des salaires décentes et des conditions de travail acceptables et éviter l'externalisation. Les offres et services existants doivent être renforcés et développés en continu. Ils doivent être adaptés de manière démocratique aux transformations sociales et technologiques et à l'évolution des besoins. Le service public a du potentiel pour l'avenir – dans les télécommunications et la radiodiffusion, la poste et les chemins de fer, l'approvisionnement en électricité, les systèmes de santé et de formation ainsi que l'univers numérique. La Confédération et les cantons doivent veiller, dans leurs stratégies de propriétaire, à ce que le contrôle démocratique du service public soit assuré et appliqué.

Le PS s'engage pour un service public fort – ouvert à toutes et à tous et sous le contrôle démocratique de toutes et tous.

Recommandation du Conseil de parti : accepter

R-7 MARTINE DOCOURT ET D'AUTRES : LA SUISSE NE DOIT PAS TOLÉRER LA MOINDRE VIOLATION DES DROITS DES FEMMES – SOLIDARITÉ AVEC LES COURAGEUX-SES COMBATTANT-ES D'IRAN !

Résolution des Femmes socialistes suisses

En Iran, après la mort de Mahsa Amini, consécutive à de brutales violences policières, les violations des droits humains se poursuivent : les protestations contre le régime continuent d'être sévèrement réprimées. Des femmes et des hommes héroïques s'engagent dans cette lutte au péril de leur vie. Depuis le début des troubles, le fanatisme religieux ambiant a fait plus de 150 mort-es et a notamment conduit un tribunal à déclarer récemment deux lesbiennes iraniennes coupables de « corruption sur Terre » et à prononcer contre elles la sentence ultime. L'UE a condamné sans équivoque la violence du régime et a menacé de prendre des sanctions.

Dans ce contexte, les Femmes socialistes suisses expriment leur entière solidarité avec les Iranien-nes qui luttent pour leur liberté.

Les Femmes socialistes suisses demandent au gouvernement suisse de s'associer à d'éventuelles sanctions de l'UE contre l'Iran.

La Suisse doit en outre contribuer à lutter contre l'impunité systématique qui a cours en Iran, soutenir davantage, y compris financièrement, le mouvement démocratique (en particulier les organisations de défense des droits des femmes et d'autres organisations non gouvernementales en Iran) et exiger le respect des droits humains et de la liberté personnelle en vertu de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) des Nations unies.

La Suisse doit notamment exiger l'arrêt immédiat de la répression, la libération immédiate de tou-tes les manifestant-es emprisonné-es et la dissolution immédiate de la police des mœurs.

La demande du DFAE en vue d'une enquête rapide, impartiale et indépendante sur le cas de Mahsa Amini et l'appel à la retenue envers les manifestant-es pacifiques lancé à l'Iran vont certes dans la bonne direction, mais ils sont insuffisants.

Les Femmes socialistes suisses demandent en outre que la Suisse élabore un projet de résolution du Conseil des droits de l'homme et de l'Assemblée générale de l'ONU. Cette résolution viserait à condamner fermement les attaques contre les droits des femmes en Iran. Le Conseil des droits de l'homme de l'ONU doit se réunir à cet effet en session extraordinaire (« *emergency session* »).

Résolution déposée par : Martine Docourt, Tamara Funicello, Marilena Corti, Oyunchimeg Damdinsuren, Aurélie Friedli, Ursula Funk, Andrea Lüchinger, Pascale Michel, Gisela Nyfeler, Estelle Revaz, Onaï Reymond et Laurie Willommet.

A-4 CECILIA BERNASCONI UND ANDERE: SUSPENDRE LE RAPATRIEMENT DES FEMMES IRANIENNES ET DE LEURS FAMILLES

Motion

Compte tenu de la situation actuelle en Iran, nous demandons au PS Suisse d'engager la Suisse à suspendre sine die le rapatriement des femmes iraniennes dont la demande d'asile a été rejetée et de leurs familles, en particulier des femmes avec enfants. Nous demandons au PS Suisse de veiller à ce que ces personnes bénéficient d'une admission provisoire jusqu'à ce que la situation en Iran soit stabilisée, et que ces femmes et leurs familles reçoivent protection et soutien.

Motivation

L'Iran est actuellement le théâtre d'importantes manifestations à l'échelle nationale. Les femmes se révoltent, et la répression de ces protestations fait des morts et des blessés.

De nombreuses manifestations ont également lieu à l'étranger en solidarité avec le peuple iranien. Zan, Zendegi, Azadi (Femme, Vie, Liberté) mobilise des millions de femmes ordinaires, et est directement liée à la lutte de tous, y compris des hommes. Les hommes qui participent à Zan, Zendegi, Azadi sont bien conscients que la lutte pour les droits des femmes est aussi la lutte pour leur propre liberté.

Les vastes manifestations se déroulent depuis plusieurs semaines déjà. Dans le monde entier, des Iraniens contestent la légitimité politique de la République islamique d'Iran. Les manifestations se transforment en soulèvements radicaux contre l'existence même du gouvernement, les manifestants scandant "ce n'est plus une protestation, c'est le début d'une révolution". Il est encore trop tôt pour dire sur quoi déboucheront ces protestations ou si elles seront couronnées de succès, mais elles sont déjà les plus longues en termes de durée et les plus importantes en termes de participation populaire que nous ayons jamais vues dans le pays. Le fusible était le meurtre de Mahsa (Jina) Amini, 22 ans, détenue par la "police de la sécurité morale" de la République islamique, qui, selon la version du régime, est morte dans le coma après de multiples arrêts cardiaques.

Nous demandons au PS Suisse de s'engager afin que, dans l'attente de l'évolution de cette grave situation, la Suisse suspende le rapatriement des femmes iraniennes dont la demande d'asile a été rejetée, ainsi que de leurs familles et de leurs enfants.

Signataires : Cecilia Bernasconi, Aresu Rabbani

Recommandation du Conseil de parti : accepter la résolution R-7 et la proposition A-4.

R-8 ARESU RABBANI : DES DROITS ÉGAUX ET DES PERSPECTIVES VIABLES POUR TOUS LES RÉFUGIÉS DE GUERRE

Les autres réfugié-es ne peuvent que rêver de l'accueil que les Ukrainien-nes reçoivent dans toute l'Europe. Il n'en va pas autrement en Suisse. Les réfugié-es ukrainien-nes obtiennent immédiatement le statut de protection S, alors que la plupart des réfugié-es de pays en guerre, comme l'Afghanistan et la Syrie, vivent ici souvent pendant des années avec une admission provisoire (statut de protection F).

Cela doit changer. Le PS Migrant-e-s Suisse demande ceci :

- Les mêmes droits et les mêmes perspectives d'avenir pour tou-tes les réfugié-es de guerre. La région du monde d'où les personnes ont fui la guerre a aujourd'hui une incidence sur leur vie en Suisse dans de nombreux domaines. Il n'y a aucune justification à cela. La distinction entre le statut de protection S et l'admission provisoire (statut de protection F) doit être supprimée au profit d'une réglementation qui permette à tou-tes d'avoir des perspectives d'avenir viables. Plus vite les personnes concernées pourront prendre leur vie en main, mieux ce sera pour tout le monde.
- Les propositions du Conseil fédéral de 2017 pour un nouveau statut de protection avec droit de séjour doivent enfin être mises en œuvre. Le nombre de personnes fuyant la guerre (et qui sont donc poussées hors de leur lieu de résidence), mais qui ne sont pas des réfugié-es au sens de la Convention de Genève, augmente fortement depuis des années. La grande majorité d'entre elles restent en Suisse à long terme. En 2017, le Conseil fédéral a donc proposé des alternatives à la mesure de substitution qu'est l'« admission provisoire ». En effet, l'« admission provisoire » complique et freine singulièrement l'apprentissage de la langue, la formation continue, l'obtention d'un emploi décent et la participation à la vie sociale. Il faut enfin trouver des solutions de remplacement.
- Prise d'emploi dès le premier jour : Les personnes déplacées en provenance d'Afghanistan ou de Syrie ne peuvent commencer d'exercer une activité lucrative qu'après avoir été admises à titre provisoire. Pour cela, elles doivent d'abord passer par une procédure d'asile. Cela peut durer des mois, voire des années. À l'inverse, les Ukrainien-nes peuvent travailler après une courte période. Ce droit doit être accordé à tou-tes. En effet, une prise d'emploi rapide augmente l'aptitude au placement à long terme.
- Permettre la participation à la vie sociale et économique grâce à la reconnaissance des diplômes et à l'accès à la formation : La Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national demande que la Confédération, les cantons ainsi que les partenaires sociaux et l'économie mettent tout en œuvre pour que les réfugié-es ukrainien-nes puissent être intégrés au mieux dans le système de formation et le marché du travail. Elle appelle donc les instances compétentes à reconnaître rapidement les diplômes et à garantir l'accès de ces personnes à la formation initiale

et à la formation post-obligatoire. Ce droit doit être accordé à tou-tes les réfugié-es de guerre.

- L'intégration est également une condition préalable au retour : Le statut d'« admission provisoire » repose sur l'hypothèse illusoire selon laquelle moins les personnes concernées s'intègrent, plus elles auront tendance à retourner dans leur pays. C'est le contraire qui est vrai. L'intégration est toujours un avantage – même dans l'optique d'un retour : celles et ceux qui maîtrisent la langue, qui ont un emploi et qui suivent une formation continue quittent la Suisse en position de force. Intégration signifie augmentation de son propre niveau de formation, et cela accroît la mobilité. Celles et ceux qui restent sont plutôt celles et ceux qui sont mal intégrés et qui restent à l'aide sociale. Plus les personnes concernées reconstruisent rapidement leur vie, plus elles sont prêtes à tenter leur chance dans un autre pays.
- Protéger les avoirs (éléments de fortune, biens) au lieu d'exproprier : Les personnes originaires d'Afghanistan et de Syrie doivent céder une partie de leur argent et les objets de valeur d'un prix supérieur à 1000 francs – jusqu'à une valeur maximale de 15 000 francs. Cela permet de couvrir les coûts engendrés par les réfugié-es. Ce n'est pas le cas des personnes déplacées ukrainiennes. La Banque nationale s'efforce même de leur permettre de convertir leur argent en francs suisses. Cela doit être le cas pour tous les réfugié-es de guerre.
- Encourager l'initiative personnelle au lieu de l'entraver : Normalement, les requérant-es d'asile et les personnes déplacées doivent dans un premier temps rester dans un centre d'asile fédéral. Ce n'est que dans un deuxième temps qu'ils/elles sont réparti-es entre les cantons. Il en va autrement pour les réfugié-es de guerre ukrainien-nes. Ces personnes jouissent d'une pleine liberté de mouvement. Par exemple, elles peuvent aller directement dans l'appartement privé de leur famille d'accueil. Il leur est même possible de ne se faire enregistrer qu'après avoir été admis/accueillis. Cela encourage l'initiative personnelle, allège la charge des autorités et facilite l'accès à une autonomie précoce. Plus les personnes déplacées peuvent choisir elles-mêmes leur lieu de résidence, plus elles ont de chances d'organiser elles-mêmes leur nouvelle vie.
- Répartition entre les cantons avec des incitations et non des contraintes : Il est judicieux que les réfugié-es de guerre ne restent pas tou-tes dans une poignée de centres urbains. Une répartition entre les cantons doit toutefois reposer sur des incitations et non sur la contrainte. Inciter à s'installer ailleurs, c'est ouvrir très tôt les meilleures perspectives d'intégration à long terme, au lieu de s'accrocher, comme jusqu'à présent, à l'illusion d'un retour de toutes les personnes déplacées.
- Liberté de voyager pour tou-tes : Quiconque est admis à titre provisoire n'a plus le droit de voyager à l'étranger. Ce durcissement a été décidé par le Parlement l'hiver passé. Il s'applique en principe aussi aux bénéficiaires du statut de protection S. Or, comme les Ukrainien-nes n'ont pas besoin de visa, le Conseil fédéral renonce à leur interdire de voyager. Rendre visite à son oncle en France ou à des ami-es à Berlin :

voilà qui est tabou pour les Syrien-nes, mais pas pour les réfugié-es d'Ukraine. Cela doit changer.

- Regroupement familial pour tou-tes : Les réfugié-es bénéficiaires du statut de protection S ont le droit de faire venir les membres de leur famille en Suisse immédiatement. Les bénéficiaires du statut de protection F doivent attendre trois ans avant de pouvoir faire venir leurs proches dans le cadre du regroupement familial. Ces personnes doivent en outre être indépendantes de l'aide sociale. Cette distinction (discrimination) n'est, elle non plus, pas justifiée.
- Aide sociale : Les personnes originaires d'Ukraine bénéficient également de certains avantages en matière d'aide sociale. Elles ne reçoivent certes pas plus d'argent que les bénéficiaires du statut de protection F, mais la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) recommande de ne pas tenir compte, pour l'instant, des avoirs (en espèces et en nature) dans le pays d'origine. Il en va de même pour les bijoux emportés (transportés jusqu'ici) ou la voiture. Ce droit doit s'appliquer à toutes.
- Un droit de séjour automatique après cinq ans au plus tard : Les personnes admises à titre provisoire peuvent aujourd'hui se libérer de ce statut inconfortable uniquement en déposant une demande pour cas de rigueur. La demande pour cas de rigueur n'est acceptée que si elles arrivent à prouver qu'elles ont réussi leur intégration. Voilà qui est profondément contradictoire, car le statut d'« admission provisoire » comporte de nombreux obstacles à la construction d'une vie autonome. À cela s'ajoute le fait que, rien qu'en termes de nombre, la Suisse est confrontée à un défi qu'il ne serait pas possible de relever uniquement avec des procédures individuelles. Il faut une solution qui s'applique à tou-tes : qu'ils/elles soient bénéficiaires du statut de protection F ou du statut de protection S, tou-tes les réfugié-es doivent automatiquement obtenir une autorisation de séjour B au plus tard après cinq ans passés en Suisse.

Recommandation du Conseil de parti : accepter

R-9-A MEHDI MESBAH : DÉNONÇONS LE SYSTÈME D'APARTHEID D'ISRAËL À L'ENCONTRE DE LA PALESTINE !

L'invasion russe en Ukraine constitue une infraction crasse et ignoble au droit international et aux principes suprêmes qui se rattachent à un état souverain se voulant démocratique. Les opérations militaires de Poutine ont été immédiatement condamnées par la communauté internationale, s'illustrant notamment par toute une série de sanctions à l'égard de la Russie. Pourtant, depuis de nombreuses décennies, l'Etat d'Israël ne cesse également de bafouer certains droits humains fondamentaux, et par la même occasion le droit international, en ce qui concerne le peuple palestinien. C'est le constat auquel aboutit un rapport récent de Amnesty International établi en février 2022, portant sur la situation des droits humains en Israël et Palestine. Et le constat est clair et sans appel : « L'État d'Israël a mis en place un système d'oppression systématique contre les Palestiniens. Ces violations des droits humains constituent un apartheid, une pratique interdite par le droit international »¹².

Le régime israélien mène en effet une politique ségrégationniste, colonisatrice et impérialiste. Avant de développer et d'illustrer cela, il est nécessaire de rappeler quelques chiffres quant à la répartition des Palestiniens : aujourd'hui, plus de 3 millions d'entre eux vivent hors d'Israël et des territoires palestiniens occupés, territoires où sont établis illégalement des communautés de citoyens israéliens. 2,5 millions de Palestiniens vivent en Israël et à Jérusalem-Est, et 3 millions vivent en Cisjordanie occupée. Finalement, 2 millions de Palestiniens vivent littéralement coincés dans la bande de Gaza¹³.

Dès la création de l'Etat d'Israël, l'intention des élites politiques étaient de vider les terres des arabes, au profit des juifs. Le terreau idéologique et actionnel d'Israël reste plus ou moins le même : maintenir l'hégémonie des juifs israéliens sur les terres et la population palestinienne. De nombreux Palestiniens en Cisjordanie occupée sont forcés d'abandonner leur foyer, au profit de colons juifs. Ce fut également le cas en mai 2021 à Jérusalem-Est, dans le quartier de Sheikh Jarrah¹⁴ et actuellement à Masafer Yatta¹⁵ au sud de de la Cisjordanie occupée. Certains voient aussi leur maison détruite, alors que d'autres sont sujets à une dépossession de leurs terres. A rappeler que les Palestiniens n'ont accès qu'à 40% des terres de Cisjordanie pour vivre et travailler. Dans la Palestine placée à l'époque sous mandat britannique, ils occupaient 90% des terres.

A Gaza, véritable prison à ciel ouvert sous maintien extérieur de l'armée israélienne, 90 % de la population n'as pas accès à l'eau potable, le système de soin y est dégradé. L'armée contrôle absolument tout ce qui y sort et tout ce qui y rentre¹⁶. Les 2 millions de personnes y vivent avec une peur permanente de bombardements de la part d'Israël. Pendant le seul mois de mai 2021, les bombardements de l'armée israélienne firent 256 morts, dont 66

¹² <https://www.amnesty.ch/fr/pays/moyen-orient-afrique-du-nord/israel-et-territoires-occupes/docs/2022/apartheid-israelien-envers-le-peuple-palestinien>

¹³ *Ibid.*

¹⁴ <https://www.bbc.com/news/world-middle-east-60052131>

¹⁵ <https://www.ohchr.org/en/press-releases/2022/05/un-experts-alarmed-israel-high-court-ruling-masafer-yatta-and-risk-imminent>

¹⁶ <https://www.hrw.org/news/2022/06/14/gaza-israels-open-air-prison-15>

enfants¹⁷. Plus récemment, début août 2022, ce sont 49 personnes dont 17 enfants qui sont tués dans les bombardements d'Israël à Gaza¹⁸. A noter qu'une des plus grandes entreprises d'armement israéliennes dispose d'un siège en Suisse¹⁹.

En outre, les Palestiniens sont victimes d'une discrimination administrative systémique. Il existe en effet plus types de carte d'identité pour les Palestiniens, quand ils ont en une : un type indique la soumission au régime militaire, et concerne les populations vivant à Gaza et en Cisjordanie occupée, une autre est attribuée aux habitants de Jérusalem-Est. Finalement, la dernière concerne les citoyens palestiniens vivant en Israël. Ces différentes cartes déterminent en quelque sorte le niveau d'oppression. Les populations avec une carte dont l'adresse est à Gaza par exemple y sont prisonniers. Celles dont l'adresse sont en Cisjordanie peuvent vivre dans des enclaves spécifiques, entourées par des espaces illégalement occupés par les colons israéliens. Les Palestiniens vivant à Jérusalem peuvent se voir révoquer le statut de résidence très facilement, et sont de facto restreint fortement dans leur liberté de mouvement. Pour finir, les Palestiniens vivant en Israël ne pourront jamais avoir la nationalité, et bien qu'ils puissent se présenter aux élections et voter, ils sont tout de même victimes de discriminations institutionnalisées. L'ONG israélo-palestinienne Adala recense plus de 65 lois en Israël qui discriminent les Palestiniens²⁰.

La défense des droits palestiniens est enracinée dans le droit international, que le système d'apartheid mis en place par Israël viole sans cesse en bafouant pas moins d'une trentaine de résolutions adoptées par l'ONU. Mentionnons notamment la résolution 194 qui accorde le droit au retour des réfugiés palestiniens, et la résolution 242, qui condamne l'occupation de territoires palestiniens par Israël. Pourtant, depuis plus de 70 ans Israël empêche pourtant les réfugiés palestiniens de retourner sur leurs terres, engendrant des décennies de souffrance, et continue de construire des colonies illégales en Cisjordanie. En soit, le système d'apartheid d'Israël ne sert qu'à consolider sa domination sur ces colonies, et plus généralement sur le peuple palestinien. Il est inconcevable de soutenir un État dont la ségrégation, le colonialisme et la domination systémique sont les maîtres-mots. La politique menée par Israël s'apparente donc bien à « des actes inhumains commis en vue d'établir ou de maintenir la domination d'un groupe racial sur un autre groupe racial afin de l'opprimer systématiquement », la définition de l'apartheid établie par l'ONU. La communauté internationale doit donc agir de la même manière qu'à l'encontre de la Russie, et refuser les fausses accusations d'antisémitisme, instrumentalisés par le système d'apartheid instauré par Israël afin de faire taire toute critique, comme le montre des exemples récents. Avant même que le rapport d'Amnesty International ne soit publié, le ministre israélien des affaires étrangères a en effet accusé l'ONG d'antisémitisme. Un non-sens dénoncé par des organisations juives antisémites à travers le monde, comme Jewish Voice for Peace aux États-Unis et Union Juive pour la Paix en France. Cette résolution vise en effet l'État d'Israël, et non le peuple juif. Un crime contre l'humanité est en train d'être commis et la communauté internationale se doit d'agir. Cela n'a que trop duré : ne rien dire, c'est se ranger au côté de l'oppression.

¹⁷ <https://www.msf.fr/actualites/gaza-un-an-apres-retour-sur-les-effets-devastateurs-des-bombardements-israeliens>

¹⁸ <https://www.msf.fr/actualites/bombardements-a-gaza-les-urgences-se-sont-remplies-en-quelques-minutes>

¹⁹ <https://elbitsystems.com/pr-new/elbit-systems-establishes-a-company-in-switzerland/>

²⁰ <https://www.adalah.org/en/content/view/7771>

En conséquence, le Parti socialiste suisse formule les revendications suivantes :

- La Confédération doit immédiatement dénoncer le système d'apartheid mis en place par israélien et exiger son démantèlement, en mettant fin aux démolitions de logements, en accordant aux réfugiés le droit de rentrer chez eux, et en mettant fin aux restrictions draconiennes des déplacements
- La Confédération doit reconnaître l'État de Palestine
- La Confédération doit agir, notamment auprès du Conseil de sécurité des Nations Unies, afin d'imposer à Israël un embargo strict sur l'armement et des sanctions ciblées aux responsables. Elle doit également sanctionner les entreprises israéliennes d'armement présentes sur le sol national
- Le Secrétariat d'État aux Migrations doit placer la Palestine, ainsi que toutes colonies israéliennes, sur la liste des pays et régions prioritaires en matière d'accueil des réfugiés politiques

Recommandation du Conseil de parti : rejeter en faveur de la contre-proposition R-9-b de la Présidence.

Motif : Israël et la Palestine n'ont pas besoin d'attributions de la responsabilité exclusive du conflit à l'autre camp ni d'une aggravation des tensions, mais d'une base politique permettant de renforcer, dans toute la région, notamment les forces (pour la plupart issues de la société civile) qui s'engagent pour les droits humains, la démocratie et une paix juste et durable dans le cadre d'une solution fondée sur la coexistence des deux États.

En ce qui concerne les critiques à l'encontre d'Israël, la Présidence du PS plaide donc pour plus de discernement. Toute critique dirigée contre le gouvernement israélien et sa politique est tout aussi recevable que la critique visant le gouvernement et la politique de tout autre pays. Toutefois, le principe du « deux poids, deux mesures » est inacceptable. Sur ce point, la résolution de Mehdi Mesbah doit être rejetée, car elle critique en détail et dans les termes les plus incisifs la politique d'Israël, alors que d'autres obstacles au renforcement des droits humains et à une feuille de route vers une paix juste et durable, tels que les multiples interventions d'autres puissances dans le conflit, l'absence d'unité et de démocratie en Palestine, les graves violations des droits humains par le Hamas, le gouvernement autonome et ainsi que d'autres forces qui attisent la haine, ne sont pas mentionnés du tout. De même, la résolution remet implicitement en question le droit à l'existence d'Israël en le qualifiant de projet colonial illégal dès le départ. Si des critiques virulentes à l'encontre du gouvernement et de la politique d'Israël sont légitimes, la remise en question du droit à l'existence d'Israël est inacceptable.

Pour toutes ces raisons que nous venons de mentionner, la Présidence du PS soumet au Congrès une résolution qui met à jour la position existante du PS sur le conflit israélo-palestinien, adoptée par le Congrès du PS (2006) et le Groupe parlementaire socialiste aux Chambres fédérales (2010).

R-9-B : CONTRE-PROPOSITION DE LA PRÉSIDENTENCE : POUR LE SOUTIEN AUX FORCES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE QUI DÉFENDENT LES DROITS HUMAINS, UNE BONNE GOUVERNANCE HONNÊTE ET UNE PAIX JUSTE ET DURABLE AU PROCHE-ORIENT

Il faut soutenir les forces pacifistes. Israël et la Palestine n'ont pas besoin d'attributions de la responsabilité exclusive du conflit à l'autre camp ni d'une aggravation des tensions, mais d'une base politique permettant de renforcer, dans toute la région, les forces (pour la plupart issues de la société civile) qui s'engagent pour les droits humains, la démocratie et une paix juste et durable dans le cadre d'une solution à deux États. Cela ne sera possible que si l'on ne se concentre pas sur l'aggravation de la spirale négative. Il s'agit plutôt d'identifier les points de départ d'évolutions positives et de les renforcer. Il convient donc d'intensifier le soutien aux forces pacifistes et attachées aux droits humains et à la démocratie. C'est ici que la politique étrangère de la Suisse doit elle aussi intervenir.

La politique étrangère suisse est sollicitée à tous les niveaux. Un multilatéralisme équitable et inclusif, fondé sur le droit international, est essentiel pour se rapprocher d'une paix juste et durable. La politique étrangère suisse doit tout mettre en œuvre pour protéger la UNRWA (« *United Nations Relief and Works Agency for Palestine Refugees in the Near East* » / Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient), principal vecteur du multilatéralisme dans la région, des attaques injustifiées et assurer son financement durable, s'opposer résolument à l'attisement du conflit par les interventions de grandes puissances ainsi que de puissances régionales et soutenir au contraire toutes les approches constructives. L'engagement de la politique étrangère suisse en faveur d'une Palestine unie est également essentiel. Il n'y aura pas de base pour qu'une solution soit négociée tant que la Palestine restera divisée entre la Cisjordanie et la bande de Gaza, qu'elle ne disposera pas d'un gouvernement unifié et démocratiquement légitime et que la gouvernance n'axera pas son action sur les besoins de sa propre population. En outre, la Suisse doit intensifier son travail et son soutien aux forces de la société civile qui, dans toute la région, s'engagent en faveur des droits humains, de la bonne gouvernance et de la réconciliation. Il faut s'opposer fermement aux multiples tentatives visant à restreindre leur marge de manœuvre (« *shrinking space* »).

Le respect du droit international reste déterminant. Il n'y a pas de paix juste et durable sans respect du droit international. Toute solution négociée doit partir des trois piliers du droit international : l'objectif d'une solution à deux États sur la base des frontières de 1967, la reconnaissance du droit au retour et la clarification du statut de Jérusalem, que la Palestine et Israël revendiquent tous deux comme capitale. L'Initiative de Genève, toujours d'actualité, a montré que ces questions pouvaient être résolues sur la base du droit international.

Toutes les parties au conflit doivent se conformer au droit international humanitaire.

Le respect du droit international humanitaire est la base même de la protection des populations civiles et de la pérennité de la volonté de paix. Toutes les attaques et mesures dirigées contre la population civile sont inacceptables, peu importe quel camp en est l'auteur : le blocus de la bande de Gaza, les colonies dans les territoires occupés ou les attaques

militaires et autres actions menées par des groupes armés contre la population civile. En outre, le PS appelle toutes les parties à accorder aux organisations humanitaires, telles que la Croix-Rouge, un accès illimité aux prisonnier·ères et aux blessé·es.

Il faut un arrêt immédiat de toutes les attaques contre la population civile israélienne.

Les différents groupes armés palestiniens doivent mettre fin sans délai à leurs attaques contre la population civile israélienne. Par exemple, le tir de roquettes depuis la bande de Gaza sur des zones civiles d'Israël en 2021 constituait une violation claire du droit humanitaire international. De telles attaques ne sauraient être justifiées. Le Hamas porte la responsabilité des attaques menées depuis la bande de Gaza, car il exerce un contrôle sur ce territoire.

La politique de colonisation israélienne dans les territoires occupés doit être stoppée immédiatement.

La poursuite de la politique de colonisation dans les territoires occupés – par la destruction de maisons palestiniennes et la construction de nouveaux logements pour les colons – constitue une grave violation du droit international humanitaire. Derrière tout cela se cache une stratégie du fait accompli.

Il faut asphyxier immédiatement la discrimination structurelle des Palestinien·nes par l'État israélien.

Outre la politique inacceptable de colonisation, il faut aussi stopper sans délai la discrimination structurelle des Palestinien·nes par l'État israélien sur le territoire israélien. Cette inégalité de traitement est diamétralement opposée aux droits humains inscrits dans le droit international et constitue un obstacle à une paix durable.

Le PS demande à Israël d'arrêter sans délai la construction du mur de séparation et de démolir les sections existantes qui ne correspondent pas au tracé de la frontière de 1967.

En érigeant une barrière sur le territoire palestinien, et en annexant ainsi de facto le territoire palestinien, Israël viole le droit international. Comme la Cour internationale de Justice l'a indiqué dans un avis juridique, Israël doit mettre un terme à la construction du mur de séparation et démolir les sections déjà existantes en territoire palestinien²¹.

Le PS exige la fin de l'impunité et la poursuite pénale de tous les crimes de guerre.

Le Conseil fédéral suisse est invité à s'engager pour que le gouvernement israélien et les autorités palestiniennes prennent des mesures appropriées pour mener des enquêtes indépendantes, crédibles et conformes aux normes internationales sur les violations du droit international humanitaire commises durant les conflits armés entre les deux belligérants. Les enquêtes de la Cour pénale internationale (CPI) contre le Hamas et Israël doivent être soutenues par toutes les parties.

Le PS réitère sa demande de cesser immédiatement toute coopération militaire et tout commerce de matériel de guerre avec l'ensemble des États de la région du Proche-Orient.

Au plus tard depuis l'entrée en vigueur du contre-projet à l'initiative correctrice (initiative « Contre les exportations d'armes dans des pays en proie à la guerre civile »), le 1^{er} mai 2022, cela s'impose pour la simple et bonne raison que la loi suisse n'autorise pas

²¹ Avis juridique de la Cour internationale de Justice du 19 décembre 2003 : <https://www.icj-cij.org/fr/affaire/131>

l'exportation de matériel de guerre si le pays de destination est impliqué dans un conflit armé interne ou international ou qu'il viole gravement et systématiquement les droits humains.

La compréhension et l'échange sont plus que jamais de mise. Le PS a lui aussi la responsabilité d'intensifier ses contacts avec les voix qui, en Israël, en Palestine et dans le monde, contribuent à la compréhension mutuelle des populations israélienne et palestinienne et au renforcement des voix de la paix, en se distançant de celles qui cherchent la confrontation.

Recommandation du Conseil de parti : accepter

A-5 DE LA SECTION MURI-GÜMLIGEN : PROPOSITION GÉNÉRALE SUR LE CHANGEMENT DE NOM DU PARTI

1. La présidence et le Conseil de parti du PS Suisse se voient chargés d'élaborer une proposition de modification du nom du parti, le but étant de visibiliser le volet écologique du programme du parti (par exemple « Parti socialiste-vert suisse »/« Parti vert-socialiste suisse » ou ajout de « environnement », « écologique », « durable » au nom du parti).
2. À l'occasion des prochaines élections parlementaires de 2023, le slogan électoral comportera, en plus d'une composante sociale, une composante écologique.

Motif :

Le « vert » fait partie de l'ADN de notre parti. Avant même l'existence de l'actuel parti écologiste suisse (officiellement appelé, depuis mars 2021, Les Vert-e-s suisses), le PS faisait déjà de la politique verte et peut être considéré à juste titre comme le plus ancien mouvement antinucléaire de Suisse. Cette politique « verte » se traduit clairement par d'innombrables interventions et motions aux niveaux communal, cantonal et national. Le dernier exemple en date est l'initiative populaire fédérale lancée par le PS en septembre (« initiative pour un fonds climat »). En conséquence, cette « composante » verte figure en bonne place dans le programme actuel du parti, qui s'intitule « Pour une démocratie économique sociale et écologique ».

Bien que le PS mène une politique climatique et environnementale plus engagée que celle des Vert-e-s, sans même parler de celle des Vert'libéraux, il a régulièrement été sanctionné lors des élections de ces dernières années. Les bénéficiaires de cette situation sont les partis dont le nom inclut le mot « vert » et qui profitent de la vague verte sans avoir besoin de faire de gros efforts. À l'inverse, le PS se démène avec d'innombrables interventions, initiatives, prises de position et résolutions sur des thèmes écologiques et, malgré tout cela, il ne cesse de perdre des électeurs/trices au profit des Vert-e-s et des Vert'libéraux. La frustration face à cette situation est profonde au sein de la base du parti.

Un élargissement/allongement du nom (par exemple en « Parti socialiste-vert »/« Parti vert-socialiste » ou avec l'extension « écologique », « durable », « environnement ») doit enfin rendre la composante verte de notre parti clairement visible aux yeux du public. Il ne fait aucun doute que la question sociale est et restera toujours la préoccupation première de notre parti et que nous nous engageons bien entendu pour une politique verte socialement acceptable.

Changer de nom ne constitue pas une révolution démesurée. L'histoire des partis politiques en Suisse a connu plusieurs changements de nom, y compris pour des partis politiques de premier plan. Ainsi, le Parti des paysans, artisans et bourgeois (PAB) est devenu l'UDC en 1971 et, plus récemment, l'ancien PDC a donné naissance au nouveau nom du parti, « Le Centre ».

En vue des élections parlementaires de 2023, il faut en outre faire comprendre ou rappeler clairement et visiblement au public que le travail du PS fait la part belle aux thèmes environnementaux. Le slogan électoral doit contenir – en plus de la référence aux questions sociales

– une claire allusion au volet « vert » de notre programme. Il s'agit ainsi de souligner plus fortement que par le passé que le PS peut constituer une véritable solution de « remplacement » à des partis comme les Vert'libéraux ou les Verts en ce qui concerne les thèmes écologiques.

Recommandation du Conseil de parti : rejeter

Motif : le PS Suisse a été fondé en 1888. Depuis bientôt 135 ans, notre parti porte le même nom, celui de « Parti socialiste suisse ». Notre objectif a toujours été de rendre la Suisse plus sociale et plus juste. Les auteur-es de la motion soulignent à juste titre que nos objectifs se sont diversifiés depuis l'époque de la fondation du parti. Depuis des décennies, le PS s'engage aussi pour la protection du climat et de l'environnement. Ces derniers temps, le parti a encore développé sa position sur ces questions, notamment avec l'initiative pour un fonds climat lancée récemment et la future initiative pour une place financière durable. Il n'y a donc aucune raison d'adapter notre nom bien ancré et connu dans tout le pays. Le slogan des élections de 2023 peut être utilisé pour tous nos thèmes.

A-6 KILIAN TEUBNER ET D'AUTRES : UNIFORMISATION DU NOM DU PARTI DU PS SUISSE DANS LE SENS DES DEUX PLUS GRANDS GROUPES LINGUISTIQUES LATINS

Motif :

Dans les régions de langue latine, le PS Suisse est majoritairement connu sous le nom de « Parti socialiste suisse » et « Partitio socialista svizzero ». Afin de rapprocher et d'unifier le parti, les signataires proposent d'aligner les noms allemand et romanche sur les noms utilisés en français et dans l'espace linguistique italien. Ainsi, le nom serait en allemand « Sozialistische Partei Schweiz » et en romanche « Partida socialista da la Svizra ».

Par conséquent, en allemand, « Art. 1 Ziele Abs. 1. Die **Sozialdemokratische Partei der Schweiz** (SP Schweiz) tritt auf der Grundlage ihres Programms für die Ziele des demokratischen Sozialismus ein. » est modifié pour devenir « Art. 1 Ziele Abs. 1. Die **Sozialistische Partei der Schweiz** (SP Schweiz) tritt auf der Grundlage ihres Programms für die Ziele des demokratischen Sozialismus ein. »

Recommandation du Conseil de parti : rejeter

Motif : Le PS Suisse a été fondé en 1888. Depuis bientôt 135 ans, notre parti porte le même nom : « Sozialdemokratische Partei der Schweiz » (en français « Parti socialiste suisse », en italien « Partito socialista svizzero »). Ici, « sozialdemokratisch » signifie en allemand la même chose que « socialiste » en français et « socialista » en italien. Le terme allemand « sozialistisch » est à la fois erroné d'un point de vue historique et chargé de lourds antécédents, car il peut s'appliquer à des régimes totalitaires. Le PS Suisse s'est toujours engagé pour la justice sociale, la démocratie et les droits humains. En conséquence, la présente demande témoigne d'un manque de conscience (historique) de la chronologie complexe et multiforme du mouvement ouvrier, dont l'objectif était et est toujours la participation de toutes les personnes à la démocratie et l'extension de la démocratie à tous les domaines de la vie. De plus, le nom de notre parti ne peut être modifié qu'après une large consultation et dans le cadre d'une révision de nos statuts et de notre programme. En ce qui concerne le nom romanche du PS Suisse (« Partida socialdemocratica da la Svizra »), il n'est pas concevable de mener une telle discussion sans y convier nos camarades du canton des Grisons, où le nom Partida socialdemocratica est activement utilisé. Nous proposons donc de rejeter la proposition en tous points...

Proposant-es : Mario Huber (PS queer), Kilian Teubner (SP Alpnach), Levin Freudenthaler (SP Steinhausen), Dario Bellwald (Jeunesse socialiste suisse)

A-7 RENATO WERNDLI : EXEMPLARITÉ EN MATIÈRE DE RESTAURATION LORS DES CONGRÈS DU PARTI

Lors des Congrès, les fournisseur-euses ne doivent plus proposer à la vente, pour les délégué-es, autre chose que des boissons et des aliments végétaliens (véganes) et placés, dans la mesure du possible, dans des contenants recyclés et/ou recyclables : dans ce domaine, nous devons montrer l'exemple. La cuisine végétalienne (végane) est très importante et utile pour faire face à nombre de problèmes de l'époque actuelle : la souffrance animale, le changement climatique, presque toutes les maladies humaines, la biodiversité, la résistance aux antibiotiques, la pollution de l'eau potable, la déforestation, la surpêche, les zoonoses, etc.

Proposition du Conseil de parti : rejeter

Motif: Le PS Suisse attache une grande importance au développement durable. Ce que nous faisons doit être en accord avec nos exigences en matière de protection du climat et de préservation de la biodiversité. Le Secrétariat central dispose d'une charte correspondante avec des mesures concrètes dans les domaines suivants : besoins en matériel et en énergie, déchets et recyclage, catering, mandats à des tiers, transports et voyages. Les offres de restauration lors des manifestations du PS Suisse et de ses organes, payées par le parti, ne sont plus que végétariennes et végétaliennes. Nous sommes toutefois d'avis que l'atteinte à la liberté de décision des délégué-es est trop importante si seuls des plats et des boissons végétaliens sont proposés – car en fin de compte, les délégué-es paient eux-mêmes et elles-mêmes leur consommation au Congrès. Il va de soi que l'on veillera à ce que l'offre soit régionale, saisonnière et si possible biologique, de même que l'utilisation de vaisselle normale ou de vaisselle en matériaux durables. En ce qui concerne la production de denrées alimentaires, nous attirons l'attention sur le fait qu'une économie laitière modérée est tout à fait durable, car l'herbe peut ainsi être valorisée de manière judicieuse.

Cosignataire : Karin Hasler, députée au Parlement cantonal de Saint-Gall, Andrea Scheck, présidente du PS du canton de Saint-Gall

Die Internationale

Wacht auf, Verdammte dieser Erde,
die stets man noch zum Hunger zwingt!
Das Recht wie Glut im Kraterherde
nun mit Macht zum Durchbruch dringt.
Reinen Tisch macht mit dem Bedränger!
Heer der Sklaven, wache auf!
Ein Nichts zu sein, tragt es nicht länger,
alles zu werden, strömt zuhauf!

Völker hört die Signale!
Auf zum letzten Gefecht!
Die Internationale
erkämpft das Menschenrecht!

Es rettet uns kein höh'res Wesen,
kein Gott, kein Kaiser, noch Tribun.
Uns aus dem Unrecht zu erlösen,
können wir nur selber tun!
Leeres Wort: der Armen Rechte!
Leeres Wort: der Reichen Pflicht!
Unmündig nennt man uns und Knechte,
dann tragt die Schmach nun länger nicht!

Völker hört die Signale!
Auf zum letzten Gefecht!
Die Internationale
erkämpft das Menschenrecht!

In Stadt und Land, Ihr Arbeitsleute,
wir sind die stärkste der Partei'n.
Die Müssiggänger schiebt beiseite!
Diese Welt muss unser sein;
unser Blut sei nicht mehr Raben
und der mächt'gen Geier Frass!
Erst wenn wir sie vertrieben haben,
dann scheint die Sonn' ohn' Unterlass!

Völker hört die Signale!
Auf zum letzten Gefecht!
Die Internationale
erkämpft das Menschenrecht!

L'Internationale

Debout les damnés de la terre !
Debout les forçats de la faim !
La raison tonne en son cratère...
C'est l'éruption de la fin.
Du passé faisons table rase !
Foule esclave, debout, debout :
le monde va changer de base,
nous ne sommes rien, soyons tout.

C'est la lutte finale.
Groupons-nous et demain,
l'internationale sera le genre humain !

Il n'est pas de sauveurs suprêmes :
Ni Dieu, ni César, ni tribun.
Producteurs, sauvons-nous nous-mêmes,
Décrétons le salut commun !
Pour que le voleur rende gorge.
Pour tirer l'esprit du cachot.
Soufflons nous-mêmes notre forge :
Battons le fer quand il est chaud !

C'est la lutte finale.
Groupons-nous et demain,
l'internationale sera le genre humain !

Hideux dans leur apothéose,
les rois de la mine et du rail
Ont-ils jamais fait autre chose,
Que dévaliser le travail ?
Dans les coffres-forts de la bande,
ce qu'il a créé s'est fondu.
En décrétant qu'on le lui rende,
Le peuple ne veut que son dû !

C'est la lutte finale.
Groupons-nous et demain,
l'internationale sera le genre humain !